BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3943 du Mardi 7 Janvier 2020 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

AU SUJET DU REPORT DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Pierre Moussa juge irrecevable la proposition de Pascal Tsaty-Mabiala

(P.3)

EGLISE EVANGÉLIQUE DU CONGO

La paroisse du Plateau a commémoré son cinquantenaire ainsi que le dixième anniversaire du Temple du centenaire

Le Temple du centenaire

(P.9)

NECROLOGIE

L'ancien ministre Me Aloïse Moudileno Massengo est décédé en France

A l'heure où nous mettons sous presse, nous apprenons le décès à Nancy, en France, de Me Aloïse Moudileno Massengo, ancien vice-président du Conseil d'Etat et ancien ministre de la Justice. Le décès est survenu ce lundi 6 janvier, à l'âge de 86 ans. Nous y reviendrons prochainement.

VIE DES PARTIS

«La décision d'une frange du bureau politique de dissoudre l'UFD n'est qu'un coup d'Etat»

(P.4)

Editorial

En ordre?

Ouverture des inscriptions à l'ESCIC.
Rentrée des formations professionnelles en Janvier 2020

- Bachelor of Business Administration (BBA) Troisième année (Licence professionnelle en Management en français / diplôme de IFAM de Paris.
- Master en Contrôle de Gestion (MCG) / diplôme de ITESCIA Paris.
- Master en Qualité – Hygiène – Sécurité – Environnement (MQHSE) / diplôme de ITESCIA Paris
- Master Management des Organisations/Entreprises (MMO) / (diplôme de ITESCIA Paris
- Master of Business Administration (MBA) / diplôme de ESLSCA Paris
- Master en Management des Ressources Humaines (MRH) / diplôme de ESLSCA Paris
- Master professionnel en Management de la Chaine Logistique (MMCL) / diplôme de ESLSCA Paris.

Inscrivez-vous à L'ESCIC, formez-vous tout en poursuivant vos activités professionnelles…. Et décrochez un diplôme de nos partenaires reconnus internationalement.

Contacts: (+242) 06 638 85 87 / 04 431 48 27
Site web: www.escic-cg.com
Email: escicinfo2013@escic-cg.com;
Facebook: @esciccg
Immeuble PBG, Ruelle ancienne Radio Pointe-Noire, Boulevard Loango, Centre-ville

Ecole Supérieure de Commerce et de Gestion

DGC, Etablissement Agréé sous le N°0016/MES-CAB. DGESUP- DAAC
Ouvre au titre de l'année Académique 2019- 2020 un Master en Comptabilité, Contrôle de Gestion, Audit (CCA).
Le Master CCA est un diplôme de niveau Bac+5 et permet aux futurs diplômés: - d'accéder directement à des postes de direction en comptabilité, contrôle de gestion, finances; audit interne; - d'intégrer le cursus de formation conduisant à l'expertise comptable, commissariat aux comptes.

Programme de formation:
Programme Français du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) et du diplôme supérieur de gestion et de comptabilité (DSGC) de l'Intec-Cnam.

Parcours de formation:
- Expertise &conseil; - Audit interne: - reporting et contrôle financier de groupe: - contrôle de gestion

Régimes d'études:
Les cours sont organisés en presentiel avec deux (2) regimes: - régime temps plein: formation initiale (jeunes licenciés); - régime en temps partiel: cours le soir (professionnels).

Les intervenants:
Un personnel enseignant de très haut niveau, justifiant le grade de Bac+8, composé de Docteurs en gestion et des experts comptables détenteurs de DEC (Diplôme d'expertise comptable)

Nos partenaires:
Académie de Nice (France),- Intec - Cnam (France)
- Cabinet Educ Nation consulting (Canada)
- Ecole supérieure de Management de Genève (Suisse)

Rentrée académique: le 25 novembre 2019
Adresse: En face du lycée Victor Augagneur
Mail: pdinassa@gmail.com
Contact: 06 838 57 28 / 055234660 / 04 452 33 89

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33
Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77
Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43
Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: www.lasemaineafricaine.net

ANNONCE LEGALE
Modification du RCCM de la Société «RINA CONGO SAS»
Dans le ressort de Pointe-Noire

Aux termes des décisions de l'assemblée générale mixte de la société Rina Congo SAS, qui s'est tenue en date du 28 Octobre 2019, les délibérations prises sont relatives aux modifications suivantes.

- Changement de notre adresse sociale:
Notre société est dorénavant située au 81 avenue Barthélémy Boganda, Centre-Ville ;

- Le changement de Commissaire aux Comptes:
Le Cabinet M3B Audit et Expertises Members of Mazars a été nommé comme nouveau commissaire aux comptes pour une durée de six (6) ans;

- Le Changement de l'administration de la société:
Monsieur Roberto Vinci a été nommé en qualité de Président Directeur Général en remplacement de Monsieur Andréa Turco et Monsieur Diverio Giuseppe, démissionnaires.

Ces résolutions du conseil d'administration ont fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître Noel MOUNTOU et ont été enregistrées à Pointe-Noire en date du 27 Novembre 2019.

Suite à ces modifications, il a été délivré un nouveau RCCM référencé CG/PNR/17B 506 en date du 18 décembre 2019.

Pour insertion légale

RINA CONGO SAS

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT LOCAL
Réf: FM 2018 – 2020/TRANSIT-UOP- CG – 2020/A01

Dans le cadre de ses activités humanitaires au Congo, la Croix-Rouge Française souhaite acheter les prestations de services en transit import/export (DAP/CIP) aérien, maritime et routier aux différents ports d'entrée, dédouanement, entreposage et traitement de cargo.

Nous invitons les entreprises souhaitant soumissionner à venir retirer un dossier à la Croix-Rouge Française avant le 24/01/2020 à l'adresse suivante:

Croix-Rouge Française:
290 Ter Batignolles
Contact: Elvyne SIASSIA
Tél: + 242 05 301 12 73

La remise des dossiers d'appel d'offre est fixée au 04/02/2020 avant 16 heures précises.

Ou par mail adressé à log-congo.frc@croix-rouge.fr
Avec CC achat-congo.frc@croix-rouge.fr

AU SUJET DU REPORT DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Pierre Moussa juge irrecevable la proposition de Pascal Tsaty-Mabiala

Désigné à l'issue du cinquième congrès ordinaire du PCT tenu du 27 au 30 décembre dernier à Kintelé, Pierre Moussa, nouveau secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), a rejeté la proposition faite par Pascal Tsaty-Mabiala, chef de file de l'opposition congolaise qui a sollicité le report de l'élection présidentielle de 2021 et la mise en place d'un Gouvernement de consensus.

Dans sa conférence de presse animée le 26 décembre 2019, Pascal Tsaty-Mabiala a regretté le *«manque à penser»*: il faudrait réfléchir à la meilleure voie possible qui conduirait le pays vers une alternance apaisée.

Pour lui, a-t-il expliqué, *«sans alternance, on ne peut parler de démocratie. Et l'alternance dans notre pays n'aura lieu que si la question de la gouvernance électorale est fondamentalement réglée…Il s'agit là d'une question existentielle pour le Congo dont l'abaissement des principaux indicateurs sociaux, économiques et culturels ne peut laisser impassible tout patriote»*.

Il a estimé qu'il ne peut y avoir d'élections crédibles dans les 12 mois à venir en l'absence d'un corps électoral fiable résultant d'une refonte du fichier électoral actuel. *«S'y ajoutent l'introduction de la biométrie, la restauration de la CENI, le découpage électoral, l'application des décisions découlant de la concertation de Ouesso, notamment la plafonnement des frais de campagne électorale. Ce travail titanesque non encore commencé ne peut être réalisé en moins de deux ans tout en tenant compte de l'exécution du programme avec le FMI»,* a indiqué Pascal Tsaty Mabiala, tout en faisant la suggestion d'un report de l'élection présidentielle, sur la base du consensus, à une date qui permettrait de *«régler en profondeur la question de la gouvernance électorale»*.

Ce qui aurait pour conséquence, selon lui, la mise en place d'un Gouvernement de consensus et d'union nationale chargé de préparer cette élection, d'exécuter le programme du FMI, de conduire les affaires de l'Etat pendant une période déterminée; la prorogation du mandat du président de la République avec tous les pouvoirs constitutionnels qui s'y rattachent, mais avec interdiction pour lui de se présenter à la prochaine élection présidentielle; l'organisation groupée de toutes les élections; le retour de tous les exilés reconnus comme tels; l'adoption d'un pacte républicain dont le but est la construction d'une conscience patriotique, démocratique et républicaine, au profit de la paix, de l'unité nationale et du progrès inclusif du pays.

Pierre Moussa a qualifié ces propositions de chimères. *«L'idée de la mise en place d'une transition dans un pays en paix où les institutions fonctionnent en adéquation parfaite avec la constitution est invraisemblable»,* a-t-il déclaré.

Pierre Moussa

Pascal Tsaty Mabiala

Et d'ajouter: *«Tout cela afin d'échapper à l'agenda électoral pourtant constitutionnellement clair. Le PCT déclare clairement que de tels projets sont irrecevables. Fort de la réussite du cinquième congrès ordinaire, du vibrant et émouvant message du Comité central aux congressistes, les membres du PCT, en synergie avec leurs alliés, doivent dès maintenant se mettre en ordre de bataille en vue d'affronter victorieusement la grande compétition de 2021». «Les actions multidimensionnelles de terrain constituent donc une ardente obligation dès l'entame de la nouvelle année. Le cinquième congrès a vécu, de grands chantiers nous attendent »,* a-t-il précisé.

Pierre Moussa a en outre expliqué aux cadres du PCT que les opposants n'étaient pas leurs ennemis mais plutôt des amis, des concitoyens ayant opté pour des trajectoires différentes. *«Ils sont des adversaires politiques avec lesquels le PCT est en compétition pacifique même si certains d'entre eux ont choisi de faire œuvre de marchands d'illusion».*

Le nouveau secrétaire général du PCT est revenu sur l'unité au sein du parti. *«L'attractivité et le rayonnement du PCT requièrent de ses membres une unité en béton. Ainsi, les contradictions secondaires sont résolues par le dialogue, la concertation, la discussion. L'unité du parti est la pierre angulaire, le socle sur lequel se construisent de nouvelles conquêtes et de nouvelles victoires»*, a-t-il dit.

Cyr Armel YABBAT-NGO

OPPOSITION

«Le peuple attend des actes palpables et non des discours non suivis d'effets»

Des leaders du Collectif des partis de l'opposition congolaise: Christophe Moukouéké (CAP), Serge Raymond Mviri (RDD), Elo Dacy et Henri Boukoulou ont co-animé le 16 décembre dernier à Brazzaville une conférence de presse. Ils ont passé au cribe le discours sur l'état de la nation du chef de l'Etat prononcé devant le Parlement réuni en congrès le 17 décembre dernier.

Le collectif a qualifié le discours du chef de l'Etat d'allocution de lancement de sa campagne pour l'élection présidentielle de 2021. *«Allocution faite de déni de la crise multidimensionnelle gravissime que traverse le Congo, d'un optimisme que rien ne justifie, de promesses sociales irréalistes, d'incantations sans lendemain et d'intimidations. Le président de la République s'est employé pendant une heure et cinquante-deux minutes à vendre du rêve aux Congolais, dans le dessein de ressusciter en eux l'espoir perdu. Par ce discours, il a une fois de plus, déçu les attentes des Congolais»,* ont affirmé les membres du Collectif dans leur déclaration lue par Henri Boukoulou.

Pour eux, les Congolais dévastés par la crise économique et financière attendaient du Président de la République qu'il énonce dans son bilan de l'année 2019, *«des mesures concrètes, immédiates et fortes pour les sortir de l'extrême pauvreté dans laquelle ils végètent».*

Ils ont estimé que le chef de l'Etat n'a ni dit la vérité sur le chaos dans lequel notre pays est plongé aujourd'hui, ni répondu aux attentes des Congolais. *«Comment peut-on dire que le pays est sorti de la récession alors que les effets de la grave crise multidimensionnelle qui plombe le Congo sont visibles à l'œil nu?.. La vérité obligerait le président de la République à dire au peuple en premier lieu, pourquoi la première revue du FMI et le décaissement de la deuxième tranche de la facilité élargie de crédit, programmés pour le mois de décembre 2019 n'ont pas eu lieu et ont été reportés au mois de mars 2020. En second lieu, la vérité de dire obligerait le Président de la République à dire au peuple,*

Christophe Moukouéké

combien de mesures, parmi les 48 de l'accord avec le FMI, ont été exécutées et combien sont en cours d'exécution. Le chef de l'Etat ne l'a pas dit tout simplement parce que son Gouvernement n'a appliqué aucune des 48 mesures. Pour ces motifs, le FMI l'a snobé en refusant le voyage de Brazzaville et de décaisser la deuxième tranche du crédit qu'il a accordé au Congo, le 11 juillet 2019 et dont la première tranche avait été libérée immédiatement après la signature de l'accord», ont-ils souligné.

Ils ont par ailleurs regretté que le Président de la République n'ait pas dit combien de délinquants en col blanc la Haute autorité de lutte contre la corruption qu'*«il dit avoir mise en place, a déjà identifié et poursuivi et combien de Congolais élus ou nommés à des postes de responsabilité ont déclaré leurs biens. Il ne suffit pas d'adopter des lois, il faut aussi les exécuter, c'est-à-dire les traduire en actes concrets. Le peuple attend des actes palpables et non des discours non suivis d'effets».*

De même, *«il est resté muet sur les soixante tenants du pouvoir dont les noms ont été cités par les panama papers et qui ont placé l'argent public détourné dans des comptes privés à Panama. Tout comme sur les six dignitaires du clan présidentiel qui totalisent à eux seuls plus de seize milliards de dollars, soit neuf mille six cent milliards de Francs Cfa dans les banques chinoises. Ni sur ceux qui ont placé l'argent public dans des comptes privés au Brésil, en Chine continentale, à Hong-Kong, à l'île Maurice, à Dubaï, à Monaco, au Luxembourg, au Canada, en Côte d'Ivoire, au Niger, en RDC, en Guinée-Conakry, en Angola, au Cap-Vert, entraînant par leurs comportements indélicats, la banqueroute de l'Etat, l'assèchement des réserves de change internationales, la pénurie des devises»,* ont-ils fait remarqué.

Pour eux, les auteurs de détournements des deniers publics continuent de siéger paisiblement au Gouvernement, à l'Assemblée nationale, au Sénat, à la SNPC, dans les régies financières, les ambas-

(Suite en page 4)

Editorial

En ordre?

Nous abordons la nouvelle année avec beaucoup de réponses désormais dans les cases à cocher. Le Congo est en ordre de bataille pour les prochaines échéances et les prochains grands défis. Ordre de bataille ? Manière de dire. Une version moins belliciste serait : ordre de marche. Mais les deux supposent un idéal entraînant vers une direction ; une tension vers un objectif dans l'atteinte duquel nous serions tous unis.

Ordre de bataille ou ordre de marche, le Congo sait désormais que son économie a démontré des faiblesses qui vont handicaper ses aspirations pour longtemps. Quelque rhétorique que l'on y mette, il est désormais patent que nous avons des faiblesses structurelles ; une partie de la communauté internationale fait la moue à l'évocation du nom de notre pays. Nous avons signé à grand-peine un accord de facilitation de crédit avec le FMI mais le reste suit mal.

Le principal parti du pays, le plus ancien, le plus ancré dans les rouages de pouvoir et de gestion, le PCT, a désormais son secrétaire général. Pendant des mois, les supputations avançaient à ce poste tantôt l'un, tantôt l'autre. C'était un ballon d'essai. Les choses sont désormais en ordre au PCT, avec un cacique à sa tête pour épauler les choix du futur. Les participants au 5è Congrès se sont séparés avec un seul nom de candidat à la bouche. Plébiscité. Ovationné. Scandé, pas murmuré.

Ordre de marche aussi dans l'opposition, mais toujours dans la fragmentation de toujours qui fragilise sa soif d'alternance. Il faut prolonger le mandat du président actuel de deux ans, dit-on. Pas question, répond-on vigoureusement (y compris dans les rangs du PCT d'ailleurs) : il faut plutôt œuvrer aux meilleures conditions de préparation de l'élection de 2021 ! Curieux ! Cette proposition range désormais la majorité chez les légalistes : la Constitution et rien qu'elle !

Nous autres de la communication sommes également en ordre de marche pour affronter les défis futurs. Notre Conseil de la liberté de communication s'est rénové et donne à entendre qu'il va œuvrer à conforter la liberté d'expression. Chiche ! Il y a loin de la coupe aux lèvres. Si jamais corporation a su dorer les apparences de la réalité, c'est bien chez les hommes et les femmes des médias ! Toutes les performances économiques ou politiques du Congo, nous avons toujours su les présenter avec exagération. Qu'est-ce qui va changer aujourd'hui, nous posons la question et vous présenterons la réponse dans les jours qui viennent.

Droits de l'homme, lutte contre la corruption, dialogue institutionnalisé, reconnaissance de l'opposition, instruments de gestion des finances publiques, règles d'orthodoxie économique, paix dans le Pool sont désormais en place. Il reste à faire mouvoir le tout dans le sens d'une synergie bénéfique à tous. Il reste à produire cet élan qu'il faut à une nation pour qu'elle ne se divise pas en privilégiés et en démunis ; en hommes et femmes de feintes, toujours soucieux de postures dans le sens du vent. Nous entrons dans la décennie des défis : faire comme on a toujours fait n'y sera d'aucune efficacité.

Albert S. MIANZOUKOUTA

VIE DES PARTIS

«La décision d'une frange du bureau politique de dissoudre l'UFD n'est qu'un coup d'Etat»

Le président du comité de crise de l'Union des forces démocratiques (UFD), Michel Ampiri, a tenu un point de presse le 4 janvier dernier pour, notamment, protester contre la dissolution de leur formation politique. On se rappellera que le ministre Josué Rodrigue Ngouonimba, ancien président de l'UFD, avait prononcé la dissolution de l'UFD pour la fondre dans le PCT dont il est devenu membre du bureau politique à la faveur du 5e congrès ordinaire organisé du 27 au 30 décembre 2019 à Brazzaville. Quelques membres du bureau politique et du Conseil national du parti fondé par David Charles Ganao, le 28 juillet 1991, entouraient Michel Ampiri.

Le présidium

Pour lui, *«la décision d'une frange du bureau politique de dissoudre l'UFD n'est qu'un coup d'Etat qui constitue en réalité un acte de haute trahison orchestré par la ligne ploutocrate et liquidationiste. Ceci, du fait de la légèreté d'analyse, la précipitation dans la prise de décision, l'improvisation, le non-respect dans la procédure de dissolution et le mépris avec lesquels la ligne ploutocrate et liquidationiste a tenté maladroitement d'abréger la vie de l'UFD»*.

Et d'ajouter: *«Les statuts de l'UFD au titre VII, chapitre 1, article 96 stipulent que l'Union des forces démocratiques ne peut être dissoute que par décision d'un congrès convoqué à cet effet».*

Selon Michel Ampiri, la base du parti n'a jamais été consultée, *«ni associée à cette décision qui relève de l'amateurisme politique et constitue pour ses auteurs le péché du siècle. Lorsque la base n'est pas préparée à un événement d'une telle ampleur, cela constitue une infraction politique d'une gravité historique».*

En conséquence, *«l'ensemble des partisans de la non-dissolution de l'UFD rejettent systématiquement la décision de fondre l'UFD dans le PCT. Une décision prise en violation flagrante des articles 91 et 96 des statuts du parti par des dirigeants mal inspirés, car ne s'appuyant sur aucun fondement juridique»,* affirme le président du comité de crise.

Il a invité les responsables du PCT au respect scrupuleux des dispositions de l'accord de partenariat politique entre le PCT et l'UFD, signé le 14 février 2001 à Libreville. *«Accord qui constitue pour nous un testament politique que nous a légué le président fondateur de l'UFD et que nous conservons jalousement comme la prunelle de nos yeux. Nous rappelons que cet accord qui n'a jamais été résilié ne parle ni de fusion, ni de l'intégration de l'un ou de l'autre parti»*, a rappelé Michel Ampiri.

Gaule D'AMBERT

ELECTION PRESIDENTIELLE 2021

Le journaliste Hervé Brice Tongo Cyridina, candidat !

Journaliste de carrière, Hervé Brice Tongo Cyridina a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle de 2021, au cours d'une conférence de presse qu'il a animée le samedi 16 décembre dernier, dans la salle Louis Badila de La Semaine Africaine.

Hervé Brice Tongo Cyridina

Hervé Brice Tongo Cyridina s'est dit candidat du peuple. Il a ouvert sa conférence de presse en rendant hommage à tous ceux qui sont détenus en prison pour leurs opinions politiques et à tous ceux qui ont quitté la terre des hommes pour leurs aspirations à la démocratie.

Le conférencier a annoncé officiellement sa candidature à l'élection présidentielle de 2021, rendez-vous éminemment politique. *«Je suis candidat à cette élection pour détruire le Congo d'aujourd'hui. Le Congo que moi j'appelle le Congo de la honte: le Congo de la pauvreté politique, économique et sociale. Je suis candidat à cette élection pour construire le Congo de l'honneur et de la dignité: le Congo qui donne à chaque Congolais ce qu'il mérite»*, a-t-il déclaré.

Pour lui, dans l'esprit de Dieu, il n'y a pas des pays pauvres; *«il n'y a que des mauvais dirigeants qui appauvrissent leur pays. La forêt, l'eau, le sol, le climat sont des sources de développement. Tous les dirigeants qui utilisent à bon escient ces richesses naturelles, arrivent à améliorer les conditions de vie de leurs peuples»*, a-t-il expliqué.

Et d'ajouter: *«Si le Congo d'aujourd'hui présente l'image d'un Etat mendiant qui vit de dons et des aides, ce n'est pas à cause d'une catastrophe naturelle, mais de l'incompétence d'une génération de politiques qui ne donnent pas le meilleur d'eux-mêmes pour servir le peuple. Les politiciens qui sont nés avant 1960 ont appauvri le Congo et le peuple congolais à cause de leur mauvaise gouvernance. Dans ce sac d'incompétences politiques, il faut insérer les politiciens de notre génération qui les soutiennent sans discernement»*.

Il a insisté sur le fait que ces dirigeants politiques sont à l'origine de la souffrance que vit le Congo aujourd'hui. *«Non seulement ils sont incompétents, mais ils ont confisqué le pouvoir»*, a-t-il fait savoir, tout en indiquant que le Congo est un héritage commun à tous les Congolais.

Dans cette optique, *«aucun homme, aucune femme, aucune famille, aucun parti politique, aucun groupement politique, aucun département, aucune génération politique ne peut se donner le droit de le gérer comme son bien privé. Les dirigeants qui sont nés avant 1960 ont connu la colonisation. De ce fait, ils portent en eux le germe de l'exploitation de l'homme par l'homme. C'est l'une des raisons pour lesquelles ils exploitent le peuple. Ils sont nourris, logés, véhiculés par l'Etat. Ils ne payent ni l'électricité ni l'eau et gagnent de gros salaires au grand dam de la population»*, a-t-il fustigé.

Selon le candidat déclaré, le peuple congolais n'est pas condamné à souffrir. *«Il va falloir qu'une nouvelle classe politique naisse en 2021. Cette nouvelle classe politique dont j'ai la charge d'incarner la responsabilité morale a une seule mission: celle de tourner la page des antivaleurs pour redonner à notre pays son honneur et sa dignité»*, a-t-il précisé.

Dans cette perspective, le conférencier a annoncé la rédaction de son projet de société dénommé *«le Congo de l'honneur et de la dignité: la fin des rendez-vous manqués»*. Pour construire ce Congo, *«j'ai besoin du soutien de tous les patriotes…congolaises et congolais, améliorons nos comportements pour développer le Congo. Dans les idées dépassées et les hommes du passé, il n'y a pas un monde nouveau»*, a-t-il affirmé.

S'adressant à la jeunesse, il a dit que le temps pour voter pour ceux qui donnent des tee-shirts, des bouteilles des boissons, des pagnes et des billets de banque est fini. *«Il est venu le moment de penser à votre avenir; il est temps de penser à l'avenir de vos enfants et à celui des générations futures»*, a-t-il conseillé.

Pour réaliser cette ambition, le conférencier a demandé aux Congolais de faire de son combat le leur. *«J'ai besoin d'une nouvelle classe politique. Il est temps de mettre fin à la carrière politique de tous les politiciens toxiques à la démocratie, sceptiques à l'intérêt général et réfractaires au bonheur des autres…Les dirigeants actuels ne sont plus dignes de diriger le Congo. Ils ont prouvé leur limite et doivent aller se reposer. Le tribalisme, la corruption, la concussion, l'insécurité publique, la dégradation du système de santé et éducatif, les érosions, les arriérés de pensions et des bourses des étudiants sont les fruits de leur incompétence»*, a conclu Hervé Brice Tongo Cyridina qui pense que son projet de société est une solution incontournable pour sortir le Congo du marasme dans lequel il plongé. *«Ce projet est un document martyr».*

C.A.Y-Ng.

ECONOMIE

Du matériel informatique à l'Agence de régulation des marchés publics

Le Projet de réformes intégrées du secteur public (Prisp) a fait un don de matériel informatique à l'Agence de régulation des marchés publics (ARMP), le 23 décembre à Brazzaville.

Ce don était composé, entre autres, d'ordinateurs de bureau et portables, d'imprimantes laser, de cartouches d'encre, de clés USB, d'écrans de projections motorisés, d'onduleurs, de téléviseurs pour salle de réunion et de caméscopes.

Il a été réceptionné par le directeur par intérim de l'ARMP, Audrey Alban Mapithy, qui a remercié le donateur. Ce don s'inscrit dans le cadre du plan de travail 2019 de l'Autorité de régulation des marchés publics. *«Il nous permettra de mettre en pratique, dès début 2020, le plan de formation déjà élaboré. Nous allons très prochainement nous déployer à travers le territoire pour le mettre à la disposition des acteurs du secteur privé, de l'administration publique et de la société civile…»,* a-t-il indiqué.

Il a souhaité que ce genre de gestes se poursuivent pour faciliter la mise en œuvre des actions inscrites au programme de l'année 2020.

Le directeur par intérim de l'ARMP réceptionnant le don

Au nombre de ces activités figurent, notamment, la revue du cadre légal des marchés publics, le financement des audits indépendants du marché public. Il est également prévu des formations et des voyages d'échange d'expériences.

Le responsable suivi-évaluation au Prisp, André Kehoua, a circonscrit leur domaine de compétence : *«Nous sommes venus répondre à la demande de l'ARMP. Nous formulons des commandes groupées des administrations publiques, des opérateurs économiques, des collectivités locales et des petits métiers. Il s'agit notamment de la Cour des comptes, de l'Inspection générale des finances publiques, de la Direction générale du portefeuille public… »*. Ces commandes contribuent à la formation du personnel.

Et d'ajouter: *«Nous intervenons également dans l'accompagnement, dans la fourniture des équipements et matériels informatiques et dans la réalisation des études stratégiques »*.

Le Prisp est un projet du Gouvernement financé par la Banque mondiale. Il a notamment pour objectif de moderniser l'administration publique.

Affe MASS

«Le peuple attend des actes palpables…»

(Suite de la page 3)

sades, les cabinets présidentiel et ministériels, etc. *«Le chef de l'Etat qui proclamait dans ses discours antérieurs dans la lutte contre les antivaleurs, il n'y aura ni gros poissons ni fretins et que tous les délinquants seraient logés à la même enseigne, n'a dénoncé dans son discours que des fretins et a observé un silence incompréhensible sur les gros poissons. Deux poids, deux mesures»,* ont-ils souligné.

Parlant de l'économie, ils ont fait savoir que celle-ci n'est pas seulement l'absence de guerre, mais aussi un état de bien-être physique, mental et social. *«Aujourd'hui, près de 90% des Congolais vivent en dessous du seuil de pauvreté et traînent une existence misérable. Le chef de l'Eta peut-il dire qu'un fonctionnaire du Conseil national de lutte contre le sida qui accuse plus de trente mois d'arriérés de salaire et qui de ce fait, ne peut plus manger à sa faim, se soigner quand il est malade, payer régulièrement son loyer ou les frais d'écolage de ses enfants, vit en paix? Il n'a pas énoncé la moindre mesure pour soulager la peine des retraités de la CRF, des étudiants congolais au Congo et à l'étranger, des fonctionnaires émargeant aux budgets de transfert qui vivent dans une pauvreté extrême»*, ont expliqué les leaders du collectif.

Ils ont estimé que le vrai dialogue national inclusif que le collectif appelle de tous ses vœux aurait pour objectif général de répondre aux attentes des Congolais en apportant des solutions appropriées, audacieuses et immédiates aux problèmes actuels du Congo. Il reposerait sur douze piliers. Parmi lesquels figurent, entre autres, la libération des prisonniers politiques, la refondation de la gouvernance en général, de la gouvernance électorale en particulier et la promotion de la bonne gouvernance et de la transparence de la vie politique et de la vie publique, etc.

KAUD

CONSEIL CONGOLAIS DES CHARGEURS

Le budget 2020 arrêté à 7 045 380 000 F.CFA

Sous la direction de Jean Louis Osso, conseiller du chef de l'Etat, chef du département des Transports et de l'aviation civile, président du Conseil d'administration, les administrateurs du Conseil congolais des chargeurs se sont réunis le 21 décembre dernier à Pointe-Noire en session budgétaire. Parmi les points adoptés à issue de cette session, le budget exercice 2020 arrêté à la somme de 7 045 380 000 F.CFA.

Ce budget, en augmentation de 18,77% par rapport à celui de 2019, devrait permettre au directeur général, Séraphin Mouendzi, de poursuivre notamment le financement des travaux de construction du siège, de mettre en œuvre les recommandations de l'étude des coûts, délais et procédures de passage portuaire de marchandises au Port de Pointe-Noire et des corridors de transit Pointe-Noire-Brazzaville-Bangui, Pointe-Noire-Brazzaville-Kinshasa, de Pointe-Noire-Cabinda. Il devrait permettre aussi de mener une étude sur la mise en place d'une bourse de fret virtuel, renforcer les capacités des ressources humaines, poursuivre l'apurement de la dette sociale, fiscale et fournisseurs.

«L'année 2019 marquera à jamais d'une empreinte indélébile l'histoire de notre jeune structure. En effet, c'est au cours de cette année que la mise en

Les administrateurs

œuvre de la recommandation n° 001/2017/CA/CCC du 23 juin 2017, enjoignant la direction générale de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de la construction de son siège social a connu son épilogue. Le démarrage effectif des travaux de construction de notre siège le 4 novembre 2019, est la preuve irréfutable et palpable que la gestion axée sur les résultats (GAR) est désormais une réalité au sein de notre entreprise», a déclaré Séraphin Mouendzi.

Et d'ajouter: *«C'est un gage de bonne gouvernance. Pour s'en convaincre, il suffit de se souvenir que lorsque le conseil d'administration avait pris la recommandation relative à la construction du siège, cela apparaissait aux yeux de beaucoup d'observateurs, au mieux un vœu pieux, au pire un rêve sans lendemain, tant la situation financière de l'entreprise était catastrophique. Aussi, grâce à la constante exigence de transparence, de rigueur et d'ambition collective, imprimée par Jean Louis Osso, nous avons pu lever les barrières qui se sont dressées sur le chemin de la construction de notre siège».*

Pour Jean Louis Osso, les efforts amorcés dans la réduction des charges de fonctionnement ainsi que le respect des engagements pris pour le règlement des charges sociales constituent un atout important dans l'assainissement et l'amélioration de la situation de l'entreprise. *«Il faut les consolider. De même, il nous faut bâtir une stratégie pour atteindre notre objectif de diversification de l'assiette indispensable à la consolidation de notre autonomie financière. C'est ainsi que la construction du futur siège du Conseil congolais des chargeurs en est la panacée de modernisation de notre structure»,* a-t-il réaffirmé.

«Comme nous venons d'adopter les grands axes de l'exercice 2020, il nous reste à croire et à professer que la mise en œuvre de manière efficace et efficiente de toutes les dispositions que nous venons de dégager contribuera à coup sûr à l'amélioration de la situation de l'entreprise», a ajouté Jean Louis Osso.

KAUD

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

«Les négociations à la COP 25 n'ont pas abouti», reconnaît Arlette Soudan-Nonault

La ministre Arlette Soudan-Nonault a animé une conférence de presse le 18 décembre dernier. Pour faire la restitution de la 25e Conférence des parties à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques organisée du 2 au 14 décembre 2019 à Madrid, en Espagne.

Arlette Soudan-Nonault.

Depuis près de 25 ans, la communauté internationale discute sur les moyens de lutter efficacement contre les effets néfastes des changements climatiques. L'accord de Paris sur le climat signé à la COP 21 en 2015 avait suscité un grand espoir dans ce sens, tous les pays s'étant engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre à travers leurs contributions déterminées au niveau national. *«Malheureusement, les négociations sur cet accord qui entre en vigueur en 2020, ne sont pas encore définitivement terminées»*, a reconnu la ministre du Tourisme et de l'environnement.

La délégation congolaise à la COP 25 était conduite par le chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso. Il a pris la parole à la table ronde de haut niveau organisée pour les chefs d'Etat et de Gouvernement. *«A cette occasion, le Président de la République a évoqué les menaces de plus en plus grandissantes que font peser les changements climatiques sur les populations, les infrastructures et l'environnement et a rappelé les efforts consentis par la République du Congo dans la préservation et la gestion durable de ses écosystèmes forestiers y compris les tourbières et les mangroves»*, a expliqué en marge de la COP 25 et en sa qualité de président de la Commission climat du Bassin du Congo, le Président de la République a patronné le side-event de la Commission climat du Bassin du Congo relatif à la présentation des premiers résultats de l'étude de préfiguration du Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

La ministre a reconnu l'échec des négociations à la COP 25. *«Elles ont essentiellement achoppé sur l'article 6 de l'accord de Paris qui permet aux parties de coopérer sur une base volontaire pour mettre en œuvre leurs CDN par des approches fondées ou non sur le marché. Les pays n'ont pas pu s'entendre sur la manière de réglementer le marché mondial du carbone. Ce point a donc été renvoyé à la prochaine Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, (COP 26) qui aura lieu à Glasgow, en Grande Bretagne, du 9 au 20 novembre 2020»*, a-t-elle indiqué.

KAUD

MÉDIA

Les femmes journalistes formées à l'Internet et sa gouvernance

Environ 30 femmes venues de diverses rédactions publiques et privées ont pris part à la formation organisée par l'Internet Society (ISOC), le 27 décembre 2019 à Brazzaville.

Ce sont les femmes des organes de presse de l'audiovisuel et de presse écrite qui ont pris part à cette formation, sous le thème : «L'Internet et sa gouvernance». Il s'agit notamment des femmes journalistes de Télé Congo, de DRTV, de VOX TV, de Radio Congo, de la presse écrite ainsi que des journalistes du numérique.

La formation a eu pour objectif, d'inciter ces femmes à devenir les journalistes du numérique, pour produire des articles en ligne via Internet. *«Tout ceci, afin de permettre à ces dernières de s'offrir les opportunités de leur épanouissement personnel dans le cadre de leur métier»,* a expliqué le professeur John N. Malala, l'un des conférenciers.

Les participants à l'atelier de formation

Parmi les thèmes développés : «Les avantages du journalisme numérique», «Les défis du journalisme numérique», «Un grand travail à faire pour le journalisme numérique», «Les considérations dans la publication des nouvelles numériques», «La vie privée et des questions juridiques», «Faites que votre histoire soit trouvée, vue et lue sur le web et sur les réseaux sociaux», «Rendez vos articles interactifs».

Selon une bénéficiaire, la formation a été importante. *«Nous avons été édifiées sur les règles et les méthodes d'un journaliste numérique. Cela nous permettra de sortir de l'alphabétisme du 3e millénaire, en cette ère du numérique»,* a-t-elle déclaré.

La formation a abouti à la proposition de la mise en place d'une plateforme pour partager les problématiques liées au métier de journaliste.

A noter que Internet society est une organisation internationale à but non lucratif dédiée à l'utilisation, à l'évolution et au développement de l'internet à travers le monde.

Affe MASS

Coup d'oeil en biais

Des occupants illégaux chassés du domaine public dans le district d'Ignié

La descente de terrain du ministre des Affaires foncières et du domaine public Pierre Mabiala, effectuée le 3 janvier dernier dans la zone économique de Maloukou dans le district d'Ignié, (département du Pool, au nord de Brazzaville), a permis de procéder au déguerpissement des occupants anarchiques installés dans le périmètre de cette zone. Un délai d'un mois a été notifié à d'autres occupants illégaux ayant spolié le domaine public. Sur la voie qui donne accès à la zone économique, en partance du centre d'Ignié à Maloukou, des pancartes d'occupation des terrains ont été abattues de part et d'autre de la voie. Le domaine de la Fédération congolaise de football a également été repris à Ignié.

Neuf élèves sélectionnés sur une trentaine d'établissements scolaires publics et privés à Brazzaville pour la finale du concours miss mathématiques

La finale de ce concours est prévue le 11 janvier prochain. La délibération des résultats de la demi-finale a eu lieu le 23 décembre dernier au lycée de la Révolution à Ouenzé, dans le cinquième arrondissement de la capitale. Une centaine d'élèves des collèges et lycées ont pris part au concours, dont neuf ont été sélectionnés dans trois catégories, après avoir passé l'épreuve écrite, pour les olympiades et miss mathématiques sénior et junior. Ce sont les filles des classes de 4eme, 3eme, 1ere et terminale et des jeunes garçons des classes de 1ere et terminale qui ont participé à la demi-finale. Les élèves participants étaient venus des lycées de la Révolution, Savorgnan de Brazza, Nganga Edouard, Chaminade et des collèges d'enseignement général Gampo-Olilou, Fraternité et de l'école Lionil. Les olympiades mathématiques du Congo sont une des activités de la société mathématique. Elles sont organisées en partenariat avec la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC).

Plongeon tragique d'un camion remorqueur dans le fleuve Congo

Le chauffeur d'un camion remorque à 18 roues est mort par noyade le 3 janvier 2020 au Port autonome de Brazzaville. D'après les témoignages, il a été incapable de maîtriser le volant du véhicule qui a terminé sa course dans le fleuve Congo. Bloqué par sa ceinture de sécurité, il n'a pu sortir de la cabine, contrairement au co-chauffeur qui s'en est sorti sain et sauf. Le corps sans vie n'a été repêché qu'au bout de quatre heures.

Les chargeurs font la loi dans les arrêts de bus

Aux arrêts de bus de Brazzaville, les chargeurs se comportent en véritables maîtres des lieux, comme s'ils en étaient les propriétaires alors qu'ils n'assurent même pas la salubrité des stations de bus. Certains exercent un harcèlement sur les clients. Souvent, ces chargeurs ont maille à partir avec les contrôleurs de bus qui ne s'empressent pas à leur donner la commission que chaque bus doit payer pour prétendre prendre des passagers à un endroit.

Un ravin donne des insomnies à Mayanga-Moussosso

L'érosion avance à grands pas et menace dangereusement la voie principale du quartier Mayanga-Moussosso à Madibou, le huitième arrondissement de Brazzaville. Malgré les ordures et les épaves des véhicules jetées par la population pour ralentir sa progression vers la voie goudronnée, ce ravin grignote et menace de couper en deux cette route à chaque tombée de pluie.

Erosions: les populations font comme elles peuvent

La mairie de Mfilou, le 7e arrondissement de Brazzaville, est menacée par l'érosion! Son mur d'enceinte est lézardé en certains endroits : les populations sont laissées seules à leur angoisse.

Bonnes fêtes à Brazzaville !

Les fêtes de fin d'année et de nouvel an se sont déroulées sans incidents graves dans la capitale congolaise. De source policière, si on a enregistré quinze accidents de circulation entre le 25 décembre 2019 et le 1er janvier 2020, il n'y a eu aucun accident mortel. Vingt-quatre personnes ont été interpellées et trois enfants recueillis *«pour recherche d'intérêt général»*. Il faut dire que pour ces fêtes, la Police avait pris des dispositions particulières et tout s'est bien passé.

La route nationale n°2 en piteux état

La route reliant Brazzaville à Owando est dans un état de dégradation très avancé. La circulation y est devenue difficile. Le tronçon Yié-Owando a presque perdu son macadam à certains endroits. Plusieurs parties de cette route sont menacées de rupture du trafic. Les parties les plus dégradées sont Brazzaville –Ingah, Etsouali-Ngo-Oyanfoula et Gamboma –Ollombo. L'entrée dans Odziba, 100km au nord de Brazzaville, est devenu problématique.

RAPPORT DE SUIVI SUR L'ÉDUCATION NATIONALE

Faire de l'éducation un levier prioritaire dans le développement

La Commission épiscopale Justice et paix (CEJP), structure relevant de l'Eglise catholique du Congo vient de publier son rapport sur le suivi budgétaire dans les trois ministères de l'éducation nationale pour l'année 2017.

Abbé Félicien Mavoungou

Le rapport a été présentés le 23 décembre dernier à Brazzaville par l'abbé Félicien Mavoungou, coordonnateur de la Commission épiscopale Justice et paix. Il a fait ressortir que les investissements pour améliorer les structures de l'éducation demeurent faibles. Ils sont en dessous de 20% des standards internationaux exigés par l'UNESCO. Dans ses recommandations, l'étude demande plus de transparence dans le choix des opérateurs économiques exécutant les actions programmées dans le budget de l'Etat, une grande transparence dans la gestion et l'exécution du budget d'investissement et une meilleure présentation des projets ou des actions prévues dans le budget de l'Etat pour un bon suivi.

Le faible niveau de réalisation des projets dans le domaine de l'éducation demeure une préoccupation depuis environ une décennie. Ce rapport est un outil d'évaluation pour jauger les efforts de l'Etat dans l'éducation nationale. En 2017, le budget d'investissement prévisionnel pour l'éducation était à hauteur de 5,89 %. Malheureusement, le taux de réalisation a été fixé à 10%. Pour l'abbé Félicien Mavoungou, les résultats de ces enquêtes montrent un contexte économique particulièrement caractérisé par une aggravation de l'appauvrissement du pays du fait d'une crise économique aigue en raison de la baisse des cours du pétrole représentant près de 70 % du PIB. *«Mais, il y a aussi la mauvaise gouvernance tant décriée par le manque de clarté dans la gestion des ressources financières, qui a replongé le pays dans un endettement inexplicable, après avoir bénéficié de la remise d'une grande partie de sa dette et après une décennie d'embellie financière»*, a-t-il dit.

L'analyse de la loi de finances 2017 a permis aux rédacteurs du rapport de faire l'inventaire des projets inscrits dans le budget d'investissement public, de les distinguer pour les trois ministères en charge de l'éducation (enseignement primaire, enseignement professionnel et enseignement supérieur) et de les confronter aux enquêtes de terrain sur l'ensemble du territoire national. Il y a eu 19 projets non visités sur le terrain par manque de clarté sur 46 % prévus. La Commission épiscopale Justice et paix qui éclaire les décideurs se donne pour mission de leur rappeler ce qu'ils ont à faire pour le service public au profit de la population.

L'abbé Félicien Mavoungou a indiqué que les pouvoirs publics écoutent les organisations de la société civile. *«Nos rapports sont déposés dans les administrations et parfois nous avons des feed-back, puisqu'on nous fait écho de nos rapports. Nous ne sommes pas pessimistes; nous travaillons avec assurance. Tôt ou tard, l'expression de nos revendications qui s'inscrivent dans une logique de plaidoyer, aboutissent pour le plus grand bien de nos populations. C'est pourquoi, nous collaborons étroitement avec les pouvoirs publics. Nous sommes là pour les aider à mieux gérer et à mieux gouverner les affaires publiques»*.

Pour les besoins de cette étude, la CEJP a mis à la disposition des citoyens une fiche d'évaluation, qui a dégagé clairement que la crise économique a sérieusement impacté la mise en œuvre des prévisions programmés par le Gouvernement dans l'exécution du budget 2017.

Ph. B.

COMITÉ DE PILOTAGE DU PRISP

5,7 milliards de Francs CFA alloués pour 2020

La 3e session ordinaire du comité de pilotage du Projet des reformes intégrées au secteur public (PRISP) a réuni les membres de ce projet, le 16 décembre dernier pour évaluer les activités réalisées pendant l'année et prendre les nouvelles décisions. L'objectif consistait à délibérer sur toutes les activités mises en œuvre pour l'unité de coordination du projet. Ferdinand Sosthène Likouka, 1er vice-président du comité de pilotage, directeur de cabinet du ministre du Plan a lancé la session.

Le PRISP qui est un projet cofinancé par le Congo et la Banque mondiale a pour objectif d'améliorer des recettes et la gestion des dépenses publiques, moderniser la gestion de l'administration publique et d'accroître la transparence et la responsabilité. Au cours de cette session, plusieurs points ont été inscrits à l'ordre du jour notamment examiner et approuver des rapports d'exécution, des plans de travail et budgets annuels, les comptes et les rapports d'audit.

Pour Ferdinand Sosthène Likouka, ces assises se sont tenues au moment où le Gouvernement de la République du Congo s'attèle à mettre en œuvre les mesures qu'il s'est engagé à opérationnaliser. Elles interviennent aussi après que le conseil des administrateurs du Groupe de la Banque mondiale venait de valider le nouveau cadre de partenariat avec la République du Congo dont l'objectif consiste à aider à la poursuite de la réalisation des réformes économiques nécessaires pour offrir de meilleures opportunités et services à tous les citoyens pour la période 2020-2024.

Koutia Vitia et Diachiley Massamba *(Stagiaires)*

ORDRE NATIONAL DES EXPERTS COMPTABLES DU CONGO

Veiller au respect des règles de déontologie

Le Congo dispose maintenant pour la première fois d'un ordre national des experts-comptables (ONEC-C). Sa principale mission est de veiller à l'harmonisation des pratiques professionnelles, notamment au respect des principes de moralité, de probité, de dévouement et de toutes les règles déontologiques applicables à la profession d'expert-comptable. La mise en place de cette organisation et le lancement de ses activités ont été formalisés au cours d'une assemblée générale constitutive tenue les 20 et 21 décembre passés, à Brazzaville. C'est Henri Loundou, commissaire du Gouvernement auprès des organes de l'Ordre national des experts comptables du Congo, directeur de cabinet du ministre des Finances, qui a ouvert les travaux.

Vue de la tribune

Les experts-comptables ont débattu des sujets qui doivent régir leur Ordre, notamment le règlement intérieur et l'élection des membres du conseil qui doit conduire aux destinées de cette organisation pour les trois prochaines années. Ludovic Ngatsé, expert-comptable, directeur général du cabinet d'étude Ernest &Young (EY) Congo a été élu à l'unanimité pour être la tête du conseil de l'Ordre national des experts-comptables du Congo.

La première tâche qui incombe au conseil de l'Ordre dans sa feuille de route est de dresser le tableau définitif d'inscription des experts-comptables à l'organisation, conformément à la législation en vigueur dans le pays et dans la sous-région CEMAC, en corrigeant en urgence les erreurs éventuelles contenues dans le tableau provisoire actuel d'inscription à l'Ordre.

Le conseil a aussi pour tâche de finaliser tous les textes d'application de la loi de 2013 créant l'Ordre national des experts-comptables du Congo. Ces textes doivent être conformes à la Fédération internationale des experts-comptables (IFAC), notamment le code de déontologie de la profession comptable; le décret portant organisation et fonctionnement de la commission de discipline; et le décret relatif aux missions et à la responsabilité de l'expert-comptable libéral, ainsi que celui relatif aux normes professionnelles de maîtrise de la qualité.

Les organisateurs et les participants

A noter que l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) a pris un règlement portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit, règlement qui a pris effet depuis le 1er janvier 2018, en même temps d'ailleurs que le nouvel Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière. Jusque-là, le Congo n'a fonctionné qu'avec l'association des professionnels de la comptabilité. Ludovic Ngatsé, après son élévation à la tête de l'Ordre a exprimé ses sentiments en assurant la disponibilité de son engagement. *«L'Ordre est un instrument qui va contrôler et former la profession, permettre de discuter avec les autorités pour faire évoluer les normes et la qualité des informations financières qui sont produites par les entreprises et l'administration au Congo. Mais, les défis à relever sont nombreux. Ce sont d'abord des défis de formation. Il faut donc former des gens aux normes, aux règles de la profession, après les mettre en œuvre et les faire respecter, mais aussi créer la confiance avec la communauté financière nationale. Au Congo, nous avons 50 experts-comptables libéraux et environ 70 qui sont en entreprise»*.

Clôturant les travaux, Henri Loundou a soutenu que: *«Je ne ménagerai aucun effort pour plaider les intérêts de l'Ordre auprès du Gouvernement en général et du ministère chargé des Finances et du budget en particulier. Il y aura certainement au départ quelques tâtonnements, quelques dysfonctionnent. Mais, je sais compter sur votre expérience, votre discernement et votre détermination à réaliser des avancées significatives et multiformes à l'Ordre national des experts-comptables du Congo»*.

Philippe BANZ

TECHNOLOGIES

Aider les enseignants à utiliser les kits de micro-sciences

Après Brazzaville, le tour est revenu à Pointe-Noire où le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation en partenariat avec l'UNESCO a organisé un atelier de formation sur l'utilisation des kits de micro-sciences, intelligence artificielle et robotique. Cet atelier devrait renforcer le savoir-faire des enseignants et inspecteurs des sciences sur les différents concepts en micro sciences.

Photo de famille

Pendant trois jours, des enseignants et inspecteurs de sciences ont pratiqué des tests expérimentaux de micro-sciences en chimie, sciences de la vie et de la terre et en physique. Ils ont également effectué des tests sur l'intelligence artificielle et la robotique à partir des applications téléchargées et l'impression d'objets avec une imprimante 3D.

Les activités pourraient voir émerger la première masse critique des formateurs de formateurs de ces deux domaines qui assureront la poursuite de la phase post projet. Et ce support est nécessaire pour la pérennité et l'appropriation de ces domaines scientifiques au Congo.

Pour Richard Bouika, spécialiste du programme sciences de l'UNESCO, son organisation *«dispose des outils qui lui permettent non seulement de traiter les questions de politiques scientifiques des pays, et la formation de la politique et stratégie nationale en matière de STI, mais aussi de protection de l'environnement. C'est pour cela que l'UNESCO a mis en place le projet mondial des micro-sciences afin de promouvoir l'enseignement des sciences. En Afrique Centrale, le Congo est le 3e pays après le Gabon qui, en 2016, a bénéficié d'une distribution de kits et le Cameroun qui abrite un centre d'excellence de micro sciences»*.

Le projet des micro-sciences est un projet d'apprentissage actif des sciences qui offre la possibilité aux élèves des écoles primaires et secondaires ainsi qu'aux étudiants de faire des travaux pratiques en sciences physiques et en biologie en utilisant des kits livrés avec des manuels explicatifs.

Ce projet vise la promotion de l'expérimentation pratique en sciences afin de mieux comprendre et de s'améliorer en science. Et également l'augmentation de l'intérêt des jeunes pour les sciences de manière à promouvoir l'égalité entre les sexes, la culture scientifique, le développement du raisonnement scientifique et le choix d'une carrière scientifique.

Les mallettes ou kits de micro sciences sont des mini-laboratoires utilisant du matériel de très petite taille, simple et sécurisée, réutilisable, incassable, bon rapport qualité-prix par rapport aux équipements des laboratoires. Mais ils produisent des résultats identiques à ceux des laboratoires classiques et développant facilement la compréhension de la discipline.

Cet atelier a été ouvert par Adolphe Mbou-maba, directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire. Et animé par Bonaventure Éric Moumbélo, consultant et Nazaire Biwole, directeur du CEM de Yaoundé.

Madocie Déogratias MONGO

Qui me répondra?

Qu'attend le Gouvernement pour venir en aide aux populations du quartier Mayanga dans le 8e arrondissement de Brazzaville, qui voient de jour en jour leur route se dégrader à cause l'érosion?

Karelle Kombo (Mayanga-Brazzaville)

RETRO 2019

L'instabilité toujours visible au Tchad

Frappé par la crise économique qui a fortement touché les pays dont l'économie repose essentiellement sur les matières premières comme le pétrole, et confronté au phénomène Boko-Haram à l'image d'autres Etats voisins, la République du Tchad a aussi connu d'autres soubresauts en 2019.

Le Président Idriss Déby Itno

Entre autres: la fermeture de sa frontière avec la Centrafrique, la publication mouvementée de son code électoral, les raids français contre l'Union des forces de la résistance (UFR), l'état d'urgence dans l'Est du pays, le rétablissement de la Cour martiale face aux violences dans l'Est, l'exonération des taxes de biens de première nécessité, l'appel des députés à la cessation des hostilités dans le Tibesti.

La fermeture de la frontière entre le Tchad et la Centrafrique a engendré une transhumance sous la pression des groupes armés. La décision n'a pas freiné la transhumance du bétail entre les deux pays, mais a compliqué les conditions de flux saisonniers des troupeaux d'un pâturage vers un autre.

Par ailleurs, en 2019, le code électoral a suscité des vives controverses entre pouvoir et opposition. Il y a un peu plus de 10 ans, le Tchad a adopté un système de dialogue où majorité et opposition s'accordent sur les questions politiques avant de les transmettre au gouvernement. Mais en 2019, des modifications ont porté notamment sur le nombre de députés qui siégeront au prochain Parlement; l'opposition proteste: elle dit n'avoir pas été associée au processus.

La composante de l'opposition au sein du Cadre national de dialogue politique (CNDP) avait rejeté l'adoption par le gouvernement de ce nouveau projet de code électoral. Ce n'est pas un travail issu du dialogue politique, dénonçait le député Saleh Makki, un des signataires du texte. L'opposition reprochait au pouvoir d'avoir diminué le nombre des députés de 188 à 161 alors qu'entre temps, la population a augmenté.

Aussi, N'Djamena a échappé de peu à un bain de sang comme ce fut le cas en février 2008, n'eussent été les bombardements par l'aviation française des colonnes rebelles qui avançaient en direction de la capitale. Puis, le procès des présumés rebelles capturés suite à cette opération de l'armée française. Le verdict prononcé mardi 27 août 2019 concernait 200 membres de cette colonne rebelle stoppée. Le ministre de la Justice annonçait la décision de la Cour: le chef des rebelles et neveu du président Déby, Timan Erdimi jugé par contumace, écopant la plus lourde peine.il s'agit de la perpétuité, appliquée aux commandants et les soldats, des peines allant de 10 à 20 ans de prison. En revanche, plusieurs mineurs faisant partie de ce commando avaient été relaxés.

Autre situation qui a préoccupé le Tchad en 2019: les affrontements communautaires à l'Est du pays. Ils ont fait des dizaines de morts, notamment dans le Tibesti, le Sila et l'Ouaddaï. Le président Idriss Déby a déclaré alors l'état d'urgence dans ces zones, d'abord de trois mois avant d'être renouvelé.

Lors d'une réunion ministérielle et sécuritaire tenue à N'Djamena le 30 novembre, un bilan provisoire de l'état d'urgence avait été dressé par les autorités tchadiennes. Celui-ci a été mis en place le 20 août 2019 et renouvelé par le vote de l'Assemblée nationale, pour faire face aux conflits intercommunautaires dans trois provinces de l'Est et du Nord du pays.

Le travail des équipes de pacification avait permis la saisie de près de 10 000 armes de tout calibre, et la fermeture de quatre sites d'orpaillage clandestins. C'est au moins le bilan que dresse le gouvernement après trois mois d'état d'urgence dans les trois provinces concernées.

Enfin pour lutter contre la vie chère, pendant la période du Ramadan, le gouvernement avait exonéré de taxes les biens de première nécessité.

Gaule D'AMBERT

IN MEMORIAM

8 janvier 2019 - 8 janvier 2020

Voici déjà un an que Nirina Tachda MABOUNDA MPEMBE a rejoint la maison du Père. A l'occasion de cet anniversaire, MM. Jean Mabounda Kombo, enseignant à la retraite, Antoine Mpicka Kombo, agent des Douanes et famille, prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour leur fille et nièce. Des messes seront célébrées à cette intention, le dimanche 12 janvier 2020 à Brazzaville, en l'église Saint François d'Assise à 8h et à Pointe-Noire, en l'église Sainte Thérèse de Tchimbamba, à 9h30.

FRANCOPHONIE

Louise Mushikiwabo fait le ménage

La Rwandaise Louise Mushikiwabo, Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) depuis janvier 2019, achève progressivement l'installation de ses équipes. Le 22 novembre 2019, elle a mis fin aux fonctions des derniers directeurs nommés par la Canadienne Michaëlle Jean.

Louise Mushikiwabo

Alioune Koné, responsable des Ressources humaines et Narjess Saidane, représentante auprès de l'ONU à New York, ont également été remerciés. Un intérim a été mis en place dès le 25 novembre. Le 9 décembre, Georges Nakseu Nguefang, directeur des Affaires politiques de Michaëlle Jean, a été nommé représentant permanent de l'OIF auprès des Nations unies, à Genève, en Suisse. Il succède à Henri Monceau, promu directeur de la Francophonie économique et numérique. Eric Adja, directeur du Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest, lui aussi nommé par Jean, a été limogé le 11 décembre.

En revanche, la démission du directeur de cabinet de Louise Mushikiwabo a fait couler beaucoup d'encre. Le départ du Français Nicolas Groper serait dû à de vives tensions au sein de l'organisation. Début novembre, Nicolas Groper a fini par démissionner de ses fonctions.

Il a assuré que son choix avait été dicté par des raisons personnelles et familiales. Mais selon certaines sources, son départ serait dû aux vives tensions qui l'opposaient à Désiré Nyaruhirira, conseiller spécial de Louise Mushikiwabo. Groper ne supportait plus que l'homme de confiance de l'ex-ministre rwandaise conteste son autorité.

Beaucoup se demandent désormais comment Jean-Marc Berthon, ancien conseiller diplomatique d'Emmanuel Macron, qui a succédé à Groper le 4 novembre, composera avec Nyaruhirira. La désignation de Louise Mushikiwabo à la tête de l'OIF avait été saluée surtout en Afrique son continent d'origine.

Azer ZATABULI

ANNONCE

Après l'atelier sur l'analyse budgétaire de la période triennale tenu récemment au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville ayant réuni les professionnels des médias, la Commission épiscopale Justice et Paix (CEJP), organise ce mercredi 8 janvier, des Journées portes ouvertes consacrées aux droits de l'homme, sur le thème: «Le droit à l'éducation, un droit fondamental». Ce thème est en lien avec celui du 71ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH): «Les jeunes et les droits de l'homme», célébré il y a quelques semaines. La CEJP veut, comme les années passées, prolonger cette célébration par un débat autour du droit à l'éducation, portant essentiellement sur le budget d'investissement de l'Etat. Entre autres participants attendus: les représentants des ministères de l'Enseignement primaire, de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement technique; les représentants de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC).

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Sortie officielle de la chorale Saint Jules de Makabandilou et engagement de 44 choristes

Après 12 ans d'existence, la chorale Saint Jules de Makabandilou de la paroisse du même nom que la chorale, a fait sa sortie officielle couplée à l'engagement de 44 choristes dont trois non-baptisés. C'était dimanche 15 décembre 2019, troisième dimanche de l'Avent de l'année liturgique A, dans l'église paroissiale. Présidée par l'abbé Mathias Cédric Louhouamou, aumônier diocésain des chorales, la messe a été concélébrée par les abbés Brice Bikouta, administrateur paroissial; Evans Ntari, vicaire paroissial et Tisset Nkoueri Mpio, vicaire de la paroisse Saint Louis Marie Grigon de Montfort de Mikalou. L'animation liturgique a été assurée par la chorale à l'honneur.

L'aumônier diocésain entouré des choristes

Parmi les participants à la messe, il y a eu les membres du Comité diocésain des chorales (CDC) de Brazzaville, les membres de l'Association des anciens enfants de chœur de la paroisse Sainte Rita de Moukondo, venus en récollection du temps de l'Avent à Makabandilou.

Au début de la messe, le célébrant a restitué le contexte et le motif de ce rassemblement liturgique: *«Nous sommes rassemblés en ce troisième dimanche du temps de l'Avent dans cette église, pour commémorer la sortie officielle de la chorale paroissiale Saint Jules de Makabandilou, après 12 ans d'existence. Au cours de cette messe, 44 choristes vont faire leur engagement dans la chorale afin de servir le Seigneur et d'être témoins de l'évangile du Christ par le chant.»*

Dans sa prédication, l'aumônier diocésain des chorales, abordant les textes liturgiques de ce troisième dimanche de l'Avent, a affirmé: *«Il va sans dire que la venue du Messie nous apporte la délivrance, la grâce et le salut au regard des signes que Jésus fait rapporter à Jean dans sa prison. C'est donc un temps de bonheur qui s'inaugure avec Jésus.»*

S'adressant aux choristes, l'abbé Mathias Cédric Louhouamou leur a recommandé d'observer trois choses: l'obéissance, le service et l'humilité. Au sujet de l'obéissance, le prédicateur a fait remarquer que toute l'Eglise est régie par l'obéissance, *«les choristes obéissent au bureau de la chorale qui obéit aux Conseils pastoraux paroissiaux, ceux-ci obéissent au curé. Le curé lui-même obéit à l'évêque qui obéit au Pape. Moi-même l'aumônier, j'obéis à l'évêque. J'applique les recommandations de la pastorale de l'évêque au niveau des chorales . . .»*, a-t-il fait savoir. Au sujet du service, l'aumônier a rappelé aux choristes que la chorale n'est pas un lieu de business, pour venir se faire des sous. Dans la chorale, on vient pour chanter pour la gloire de Dieu. On met ses talents au service de la chorale pour annoncer l'évangile par le chant. A propos de l'humilité, le célébrant a fustigé le comportement de certains choristes qui s'accaparent tous les solos pendant la messe, *«il faut penser aux autres, afin de leur permettre aussi de s'exprimer»*, a poursuivi l'aumônier.

Après l'homélie, a eu lieu l'exécution du rite de la promesse, ponctué par le port du foulard frappé de l'effigie de Saint Jules, le saint patron de la paroisse.

Quatre communications ont marqué la fin de la messe: le mot de Nodin Ngakosso, président de la chorale jubilaire, celui de la présidente sectorielle du Comité diocésain des chorales, ainsi que les interventions de l'administrateur paroissial et du célébrant.

A signaler que la veille, un concert de chants a réuni cinq chorales: Sainte Cécile de Massengo, Saint Jean Paul II de Ngamakosso, Chœur des Anges de Djiri, Les Anges du Ciel de Kasis, et Saint Jules de Makabandilou.

Pour l'histoire, c'est M. Léo Kimbeni qui dirigea le premier bureau de la chorale de 2007 à 2009.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Ils ont dit ...

Abbé Mathias Cédric Louhouamou, aumônier diocésain des chorales de Brazzaville: *«Comme dit Saint Jean, 1 Jn 4 à 20, Celui qui dit j'aime Dieu qu'il ne voit pas et se met à haïr son frère et sa sœur qu'il voit est un menteur. Un choriste qui chante Dieu qui fait prier le Saint peuple de Dieu et qui se met à haïr son frère et sa sœur qu'il voit est un menteur. Parce que quand le choriste chante, il chante l'amour, le pardon, l'unité. Quand on n'arrive pas à vivre ce qu'on chante on n'est en contradiction avec l'identité du choriste.»*

Nodin Ngakosso, président de la chorale Saint Jules de Makabandilou: *«Ça me fait deux ans que je suis à la tête de cette chorale. C'est vraiment pour moi une grande réussite, c'était dans mon programme d'activités. Aujourd'hui on a réalisé ce grand pari. On a la joie, on est en pleine fête. Mais ça ne va pas s'arrêter aujourd'hui parce que nous attendons comme l'acte naissance qui viendra de la part de l'Archevêque (Ndlr: le décret d'approbation de l'Archevêque). Depuis 12 ans, notre chorale n'a pas d'acte de naissance.»*

Jeafra Malonga, choriste: *«Grande est notre joie de célébrer en ce jour mémorable la sortie officielle et l'engagement des membres de la chorale Saint Jules de Makabandilou. En premier, je remercie le Bon Dieu de ce qu'il nous a donné le souffle de vie et les forces nécessaires d'arriver à ce jour.»*

CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT

Père Daniel Mbimi a soufflé ses 30 bougies de vie sacerdotale

Père Daniel Mbimi

Il y a trente ans, le 3 décembre 1989, le père Daniel Mbimi, spiritain, recevait l'ordination presbytérale des mains de Mgr Georges Firmin Singha, alors évêque de Pointe-Noire. Pour commémorer cet événement, le prêtre jubilaire a présidé une célébration eucharistique mardi 3 décembre 2019 dans la chapelle de la Maison Libermann, à Brazzaville. Concélébrée par huit prêtres dont les pères Toussaint Ngoma Foumanet, supérieur de la province spiritaine du Congo-Brazzaville, Jacques Kisito Kouyimoussou, Chatelain Milongo, économe, secrétaire général de la province spiritaine du Congo-Brazzaville, la messe a connu la participation de nombreux autres prêtres spiritains aux côtés des fidèles laïcs venus de divers horizons.

Au début de la messe, père Daniel Mbimi a exprimé sa joie de se retrouver avec ses confrères prêtres pour commémorer ce jour particulier et mémorable où il a totalisé 30 ans de vie sacerdotale.

Au cours de son homélie, le prêtre jubilaire a prêché l'unité, la solidarité et la fraternité au sein de la famille spiritaine qu'il a intégrée voici un peu plus de trente ans. Dans cet élan, il a repris certains propos du père fondateur de la congrégation du saint Esprit exhortant à l'unité et à la solidarité en vue de construire un monde meilleur empreint de vertus cardinales et de valeurs fondamentales, base d'une vie sociale adéquate et consolidée.

Peu avant la fin de la messe, père Toussaint Ngoma Foumanet a encouragé le prêtre jubilaire à aller de l'avant sans se lasser, à continuer à être témoin vivant de l'évangile: *«Après trente ans de vie sacerdotale, vous êtes appelé à prendre un nouveau départ. C'est une nouvelle étape de votre vie que vous commencez. Ayez cela à cœur afin que votre prochaine étape de vie sacerdotale se déroule dans une totale confiance en Dieu, Père de tous les hommes, qui manifeste son amour sur tous ses enfants.»*, a affirmé en substance le supérieur de la province spiritaine du Congo.

Gislain Wilfrid BOUMBA

CLOCHES DE MARIAGE

Pierre Mboungou et Sandrine Balongana désormais unis devant Dieu et les hommes

Après 9 ans de vie commune, Pierre Mboungou, agent de La Semaine Africaine, et Sandrine Balongana, ont décidé d'officialiser leur union matrimoniale devant l'officier de l'Etat civil vendredi 20 décembre 2019 à la mairie de Makélékélé, et devant Dieu en l'église Ndona Marie de Mfilou-Ngamaba samedi 21 décembre 2019. Présidée par l'abbé Grâce Jasnel Manima, vicaire de la paroisse Ndona Marie, la messe a été concélébrée par le père Arnaud Rodrigue Nganga, vicaire de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption de Brazzaville. La chorale Les Messagers du Seigneur de la paroisse d'accueil et la chorale féminine de la paroisse de Massina de l'Eglise évangélique du Congo, ont assuré l'animation liturgique de la cérémonie.

Les heureux mariés entourés des prêtres et de leurs témoins

Parmi les participants à la messe, il y a eu M. Alexandre Bansimba, frère aîné de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, le personnel de La Semaine Africaine conduit par Albert Mianzoukouta, directeur de publication de ce bihebdomadaire, des parents, amis et connaissances des heureux mariés.

Les heureux mariés et l'officier de l'Etat civil

L'abbé Grâce Jasnel Manima a prononcé l'homélie. Il a encouragé les mariés à s'aimer davantage en communiquant, en dialoguant et en prenant le temps d'être ensemble. Il les a mis en garde contre les divers maux qui minent la vie conjugale.

Au nom des mariés, Juvet Pierre Ngouono, secrétaire général du Conseil pastoral paroissial de Ndona Marie de Mfilou-Ngamaba, et collaborateur occasionnel de La Semaine Africaine, a prononcé le mot de remerciements. Il a ainsi exprimé la gratitude des mariés à tous ceux qui de près ou de loin leur ont apporté un soutien multiforme pour la réussite de cet événement.

Comme l'exige la tradition des mariages, après la messe, un repas nuptial a été servi au domicile des heureux mariés au quartier Nzoko, non loin du Petit Séminaire Saint Jean.

Après sa bénédiction nuptiale, Pierre Mboungou a intégré le lundi 23 décembre 2019, l'archiconfrérie Saint Esprit, un mouvement d'apostolat de la paroisse Ndona Marie de Mfilou-Ngamaba.

La Rédaction de La Semaine Africaine souhaite un fructueux et heureux mariage à Pierre Mboungou et Sandrine Balongana. Que la grâce du Seigneur les accompagne chaque jour de leur vie.

Gislain Wilfrid BOUMBA

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Blandine Rose Kangou; Lazare et Jean-Jacques et les enfants Ganga: Pulchérie, Mesmin-Noël, Pépin-Martial, Cyrile-Blanche et Marie Laure,

Ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès inopiné à Paris, en France, de leur frère, William-Toussaint GANGA.

L'inhumation aura lieu au cimetière communal de Bruyères-Sur-Oise.

Merci de nous soutenir de vos prières.

IN MEMORIAM

Pascal MOUASSIPOSSO-MACKONGUY
4 janvier 2015 – 4 janvier 2020

Il y a 5 ans, jour pour jour, qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui son serviteur, le colonel Pascal MOUASSIPOSSO - MACKONGUY.

En cette date commémorative de sa disparition, la veuve Elisabeth MOUASSIPOSSO – MACKONGUY et ses enfants prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Que ton âme repose dans la paix du Seigneur.

MONASTERE DU CARMEL DE KINSOUNDI

Sœur Divine de la Trinité a émis ses vœux temporaires

Le monastère du Carmel de Kinsoundi a accueilli, samedi 7 décembre 2019, une foule de personnes venue de tous les horizons pour participer à la célébration eucharistique présidée par Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon. Au cours de cette célébration eucharistique, une jeune fille, sœur Divine de la Trinité, a prononcé ses premiers vœux dans l'Ordre du Carmel. Il s'agit des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

Le nonce apostolique et carmelite à l'honneur

Les premiers vœux encore appelés profession temporaire ou première profession constituent un engagement provisoire, à l'opposé des vœux perpétuels, dans une Congrégation ou un Ordre après un temps de formation. Les vœux de sœur Divine ont été reçus par la Prieure, sœur Marie Agnès. Dans son homélie, Mgr Francisco a rappelé à la professe l'importance des conseils évangéliques: *«La chasteté pour avoir un cœur indivisible, un cœur totalement donné à Dieu et au prochain; la pauvreté pour ne rien posséder, ne rien avoir de propre, tout laisser à la bonne gestion du supérieur ou de la supérieure; l'obéissance, à l'exemple du Christ qui a obéi à son Père, la sœur est appelée à obéir à ses supérieures non comme un fardeau, mais comme un acte de liberté et de respect»*. Après avoir commenté les textes liturgiques retenus pour la circonstance, le nonce apostolique s'est adressé à l'assemblée en ces termes: *«Détournons-nous du mensonge, cultivons la vérité, ne perdons pas du temps dans les futilités mais recherchons ce qui est noble, digne et bon, ce qui est bon pour le Seigneur et pour les autres»*.

Née de Jean Michel Mbemba et de Monique Kihouni, Divine Mbemba Kihouni a vu le jour le 19 mai 1992. Elle est entrée au Carmel le 29 juin 2016, en la solennité des Saints Apôtres Pierre et Paul et a pris le nom de sœur Divine de la Trinité. A 27 ans, elle émet ses premiers vœux dans un ordre contemplatif où, avec la grâce de Dieu, elle passera toute sa vie cloîtrée jusqu'à son rappel à Dieu. Un modèle à imiter et un exemple à suivre pour la jeunesse congolaise en perte de repères et aux abois afin de faire gagner plusieurs âmes au Christ.

Abbé Mathias Cédric LOUHOUAMOU

FESTIVITÉS DE NOËL

Les enfants malades du CHU-B et les orphelins des Forces armées gratifiés de jouets

A la fête de Noël, de nombreuses activités ont été organisées à Brazzaville. Une célébration eucharistique a eu lieu, une initiative de la direction générale du CHU de Brazzaville dans l'enceinte de cet établissement. Elle a été présidée par l'abbé Franck Salana, aumônier adjoint du CHU-B qui avait à ses côtés l'abbé Alain Magloire Mindou, aumônier aux malades de cet hôpital. L'animation aux chants a été assurée par la chorale la Colombe de la paroisse Saint-Esprit de Moungali. Il y a eu aussi la remise des jouets aux enfants des militaires et gendarmes blessés et décédés en opération, par le ministère de la Défense nationale, par l'entremise de la Direction générale de l'administration et des finances (DGAF).

Photo de famille des enfants orphelins avec des autorités militaires au mess des officiers

Emery-Patrice Mbossa, directeur des ressources humaines, représentant le directeur général du CHU-B qu'accompagnait Jean-Marie Mbongo, directeur de contrôle et de gestion, *«Ce n'est pas la première fois que nous organisons cette messe. Nous le faisons chaque année, avant de distribuer les jouets aux enfants malades et de partager avec eux un repas. C'est une façon de leur montrer qu'ils ne sont pas oubliés. C'est pour nous un moyen de les consoler pour qu'ils ne se sentent pas abandonnés malgré leur état de santé»*, a-t-il dit.

Déroulant son homélie, l'abbé Franck Salana a invité les enfants malades à avoir confiance en Christ né. *«La fête de Noël, c'est la fête de l'amour et du partage. Fêter Noël signifie bien faire ce que l'on fait, emmener dans les cœurs de nos semblables, la joie, l'amour, la paix. Les prophètes doivent disparaître parce que Dieu parle. Et nous, nous devons non plus écouter les prophètes, mais écouter Dieu, c'est lui qui va nous conduire au Ciel, et nous devons marcher à son image»*, a-t-il fait savoir.

Palmédie Ampa (11 ans), bénéficiaire, s'est réjouie du jouet reçu et a remercié *«la direction du CHU-B pour avoir pensé à eux, en leur offrant des jouets et en organisant la messe et le repas»*.

Pendant la remise des jouets aux enfants hospitalisés

Dans le même élan, le commissaire-colonel Jean Kibangou, représentant le DGAF, a pour le compte du ministère de la Défense nationale, patronné une cérémonie dénommée *«Arbre de Noël»*, de remise de jouets appuyée d'un apéritif offert aux enfants des parents blessés et décédés pendant les opérations.

D'après le commissaire-colonel Jean Kibangou, *«Nous avons invité ces enfants pour qu'ils retrouvent la joie de vivre et le bonheur que chaque enfant est en droit de ressentir à l'approche de la fête de Noël. Cette fête, au-delà des cadeaux est avant tout une occasion de rassemblement familial très symbolique. Le sens du devoir et du sacrifice contraint le militaire et le gendarme d'aller au front et d'exercer son métier. De ce fait, la famille du militaire étant exposé à des situations émotionnelles et sociales particulières devrait être soutenue à tout prix»*.

«Je suis très content de recevoir mon jouet. Je dis merci aux autorités militaires, et leur demande de songer à nous régulièrement», a confié un orphelin.

Pour le compte de la Défense nationale, trois-cents dix familles ont été concernées par cette remise des jouets: cent à Brazzaville et deux-cents dix dans les autres zones militaires de défense.

Alain-Patrick MASSAMBA

EGLISE EVANGÉLIQUE DU CONGO

La paroisse du Plateau a commémoré son cinquantenaire ainsi que le dixième anniversaire du Temple du centenaire

Les deux événements ont été célébrés le 29 décembre 2019 au cours du culte dominical qui a réuni près de 1500 fidèles dans le temple du centenaire. La commémoration était sobre et sans manifestation festive, juste pour rappeler aux fidèles l'histoire de l'évangélisation de Brazzaville par les missionnaires suédois à partir du site du Plateau où ils avaient ouvert clandestinement dans un entrepôt, qui servait en même temps de premier lieu de prière protestant de la ville à partir de 1911. Quelques expatriés suédois, français, africains et quelques Congolais s'y retrouvaient discrètement le dimanche pour le culte en français ou en anglais. Les autorités coloniales françaises avaient refusé la construction d'un Temple à proximité du palais du gouverneur général de l'Afrique Equatoriale Française (AEF).

La façade principale du temple du centenaire

Pendant la deuxième guerre mondiale lorsque Brazzaville devint capitale de la France libre, le général Charles De Gaulle qui s'était lié d'amitiés avec le pasteur suédois Manne Lundgren, responsable de la mission évangélique suédoise au Congo, avait participé à un culte lors de son séjour à Brazzaville en 1944. Dès lors, ce lieu de prière clandestin fut officiellement reconnu par les autorités coloniales. Un temple de 300 places fut alors érigé sur le site.

Lorsque l'Eglise évangélique du Congo issue des missions évangéliques scandinaves (suédoise, norvégienne) fut créée en juillet 1961, le lieu de prière du Plateau fut transformé en une annexe rattachée à la paroisse de Bacongo.

En 1969, le plateau accède au rang de paroisse. Mais l'exiguïté du temple ne permettait plus de contenir un nombre grandissant de fidèles qui pour la plupart du temps, étaient contraints de suivre le culte hors du temple, en divers endroits de la cour.

Les autorités paroissiales décidèrent en décembre 1980, de construire un nouveau temple de 700 places. Mais l'autorisation de construire cet édifice à proximité du palais présidentiel fut refusé en 1987 par la Direction de la sécurité présidentielle. L'Etat s'engagea néanmoins à mettre un autre terrain à la disposition de la paroisse du Plateau. En 1988, il octroya gratuitement à la paroisse du Plateau, une partie de l'ancien terrain de l'ONPT situé dans le secteur de la maternité Blanche Gomez, pour la construction d'un nouveau temple de 1600 places.

Les travaux qui débutèrent en 1994, furent interrompus par la guerre de 1997. Les matériaux de construction d'une valeur de 45 millions de Fcfa, entreposés sur le chantier furent pillés.

Les travaux qui purent reprendre en septembre 1998, furent de nouveau interrompus par la guerre du 18 décembre 1998.

Après six ans d'interruption, les travaux reprirent en 2004 et prirent fin en 2009.

Les travaux ont nécessité près de 800 millions de Fcfa provenant des contributions des paroissiens (79 %), des aides des Eglises de Suède (27 %), de la présidence de la République (3%), de l'Eglise Evangélique libre de France (1,3%) et d'autres donateurs.

Lors de la célébration en 2009 du centenaire de l'évangélisation protestante du Congo par les missionnaires scandinaves, l'Eglise décida de faire du nouveau Temple construit essentiellement par l'Eglise de Suède et l'Eglise Evangélique du Congo, un symbole de la commémoration de cet événement. Le temple fut alors baptisé *«Temple du Centenaire»* et sa dédicace eut lieu le 13 septembre de la même année.

Une plaque commémorative du 10e anniversaire a été dévoilée à l'entrée du temple et le sermon du pasteur Roland Patrick Mpompa, responsable de la paroisse, a exhorté les fidèles sur l'unité, dans la réalisation de nouvelles œuvres destinées à glorifier le Seigneur.

Avec près de 2.000 membres, la paroisse du Plateau a la particularité de célébrer le culte en français depuis sa création afin de répondre aux besoins spirituels de ses membres qui pour la plupart sont des intellectuels de diverses nationalités (Congolais et expatriés africains, européens, américains, asiatiques, etc.) et de différentes traditions protestantes (réformés, méthodistes, presbytériens, etc.). Pour cette raison, le Plateau est aussi appelé *«paroisse internationale»* ou encore *«paroisse œcuménique»*.

Plusieurs paroisses de la ville ont instauré en leur sein, un culte en français en s'inspirant de la liturgie du culte francophone du Plateau.

Raymond BITEMO

REMERCIEMENTS

Les enfants Boutsoki, petits-enfants, arrières-petits-enfants et famille prient les uns et les autres d'agréer l'expression de leurs sincères remerciements, pour la sympathie qu'ils leur ont témoignée durant les moments douloureux qu'ils ont traversés, lors du décès de leur vénérable père, grand-père, arrière-grand-père et oncle, Gaspard BOUTSOKI-KOMBO *«BGT», «Vieux-jeune-premier» ou «Député»*, survenu le dimanche 15 décembre 2019, à Madingou-gare, à l'âge de 83 ans.

Il a été inhumé le lundi 23 décembre au cimetière municipal de Madingou, sis à Kissendé.

Le malheur de l'avoir perdu ne doit pas faire oublier le bonheur de l'avoir connu. Puisse son âme reposer dans la paix du Seigneur!

CONVENTION NATIONALE DES ASSOCIATIONS ET ONG DE DÉVELOPPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT DU CONGO

César Minikoro, nouveau coordonnateur!

Après le décès de Jean-Pierre Rufins Mackita, coordonnateur de la Convention nationale des associations et ONG de développement et de l'environnement du Congo (CONADEC), il a été convoqué le 14 décembre 2019, une assemblée générale extraordinaire (A.G.E.) de cette plateforme. Celle-ci a eu lieu à la Maison de la société civile, à Brazzaville, avec trois points principaux à l'ordre du jour: examen et adoption du règlement intérieur de l'Assemblée générale; examen et adoption des amendements de la convention de la CONADEC et élection des membres du bureau coordonnateur.

Les nouveaux membres élus du bureau coordonnateur

Les 24 participants mandatés par les 15 associations et ONG de la plateforme à l'assemblée générale extraordinaire, après moult échanges sur les articles constitutifs du règlement intérieur de l'A.G. et les amendements inhérents à la convention de la CONADEC, ont adopté les deux documents, après qu'ils les ont amendés. Toutefois, le temps ne leur a pas permis d'examiner et d'adopter un autre document d'importance, le projet du plan d'action 2020-2024. Il se fera par écrit suivant la proposition faite par le présidium de l'assemblée générale extraordinaire, par les responsables des associations et ONG constituant la plateforme CONADEC.
Par les modifications du règlement intérieur de l'A.G. et de la convention de la CONADEC, la plateforme entend en fin de compte se redynamiser pour relever nombre des défis qui jalonnent son champ d'action.
Les participants ont en outre élu les membres du bureau coordonnateur et de la commission suivi et évaluation. M. César Minikoro a été élu à la tête du bureau coordonnateur. Celui-ci est composé de sept membres: un coordonnateur, un secrétaire chargé de l'administration et des affaires juridiques; un secrétaire chargé des finances; un secrétaire chargé de l'éducation et de la formation; un secrétaire chargé de la logistique et du matériel; un secrétaire chargé de la veille stratégique et sectoriel et un secrétaire chargé du partenariat réseau et coopération. La commission suivi et évaluation en compte trois.

Les participants à la fin des travaux

L'assemblée générale est convaincue que cette approche permettra à la plateforme de rendre performante la participation des ONG aux efforts de développement à la base et de répondre pleinement à ses objectifs légitimes: œuvrer pour la coordination des activités des ONG, en vue de parvenir à une meilleure efficacité; favoriser la concertation entre les ONG d'une part et entre les ONG membres et les organismes gouvernementaux et internationaux, d'autre part…

Le nouveau bureau coordonnateur est ainsi composé:

1- *coordonnateur:* César Minikoro
2- *secrétaire chargé de l'Administration et des affaires juridiques:* Thierry B. Okondza
3- secrétaire chargée des Finances: Philomène Mbata
4- *secrétaire chargée de l'Education et de la formation:* Daniel Oba
5- *secrétaire chargée de la logistique et du matériel:* Bernadette Miasssouamana
6- *secrétaire chargée de la veille stratégique et sectorielle:* Thibault Ngoyi
7- *secrétaire chargée du partenariat, réseau et coopération:* Georges Ngoka

Viclaire MALONGA

HÔPITAL DE BASE DE TIÉ-TIÉ

Le Lions club Pointe-Noire Eucalyptus a fait don de jouets aux enfants malades

Comme tous les ans, à l'approche de la fête de la nativité de Jésus Christ et du nouvel l'an, les enfants ont le regard tourné vers leurs parents, dans l'espoir de recevoir un jouet. Malheureusement, de nombreux enfants malades admis dans les hôpitaux caressent rarement cet espoir.

Olivier remettant un jouet à un enfant

Prélude à ces fêtes de fin d'année, le Lions club Pointe-Noire Eucalyptus, qui a fait du ''vivre ensemble'' son crédo, a fait le 23 décembre dernier, un don de jouets aux enfants malades hospitalisés au pavillon pédiatrique de l'hôpital de base de Tié-Tié.
Olivier Delene, président du Lions club Pointe-Noire Eucalyptus, accompagné de Joselyn Mankou-Ngolo, responsable chargé des œuvres sociales, Jean Ngoma, surveillant général de l'hôpital de base de Tié-tié, des membres du Lions club Pointe-Noire Eucalyptus et des chefs de service bénéficiaires ont donné à chaque enfant un jouet. 123 enfants malades, au total, en ont reçu à cœur joie.
Eugénie Makita, mère d'une fillette hospitalisée, satisfaite, s'est ainsi exprimée: *«Admise dans ce service depuis hier dans la nuit, ma fillette de deux mois fait une diarrhée sanguinolente. Je ne croyais pas qu'à l'hôpital, elle pouvait recevoir un jouet. Je remercie les responsables de Lions club Pointe-Noire Eucalyptus pour avoir pensé à nos enfants qui étaient en manque».*
Très touché par la sensibilité du Lions club Pointe-Noire Eucalyptus, Jean Ngoma a eu un sentiment de joie en voyant le Lion club Pointe-Noire Eucalyptus voler au secours des enfants malades. *«Un enfant, qui est sous traitement à la veille de Noël et qui ne joue pas, a un moral affecté en voyant les autres enfants s'amuser avec leurs jouets.*

Des membres du Lions et les enfants malades

Nous remercions le Lions club Pointe-Noire Eucalyptus pour ce geste humanitaire», a-t-il dit.
«Nous sommes à la veille de Noël. Depuis la nuit des temps, les enfants reçoivent des cadeaux à cette période. C'est absolument impossible, pour nous, que chaque enfant n'ait pas un cadeau. Aujourd'hui, nous avons choisi la pédiatrie de l'hôpital de base de Tié-Tié, où on y trouve des enfants de zéro à dix ans. Ce sont eux qui ont besoin de cadeaux et de réconfort moral. Le fait de recevoir un cadeau soulage au moins à 5%. Je ne dis pas que cela guérit, mais soulage», a indiqué Olivier Delene en s'expliquant sur le choix de l'hôpital de base de Tié-Tié.

Equateur Denis NGUIMBI

ENFANCE

Les ''Ateliers SAHM'' ont clos leurs activités dans l'air de Noël!

Les enfants vulnérables: enfants en situation de rue, vivant dans les orphelinats, dans les centres d'accueil, victimes de discrimination et d'exclusion sociale et les enfants de l'Ecole spéciale initiés à la pratique de l'art au centre d'arts contemporains ''Les Ateliers SAHM'' depuis le 7 décembre, ont clôturé leur apprentissage le 24 décembre dernier au siège social des ''Ateliers SAHM'', à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Ils ont célébré également à cette occasion la fête de Noël autour d'un copieux repas servi par des mamans portant le légendaire bonnet rouge et blanc du père Noël.

Les enfants pendant le repas

Plus d'une centaine d'enfants étaient là pour clore sous un air de fête les activités de ces ''Ateliers SAHM''. Des enfants issus des structures membres du Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (REIPER).
Dans les ateliers, les enfants ont fait l'apprentissage ludique des codes de la vie. Ils ont restitué ce 24 décembre leurs travaux en bricolage, cinéma, danse traditionnelle, humour et théâtre réunis sous le concept Bana'Art. Sous l'œil bienveillant de leurs artistes encadreurs: Armel-Mouy, Grâce Tengo, maître Zely, Ange Perno et Thalès Zokene, tous évoluant aux ateliers SAHM.
Le programme Bana'Art s'intéresse à la transmission des valeurs, des droits et des devoirs des enfants pour un investissement social. Il a, entre autres objectifs globaux, le renforcement du bien-être des enfants vulnérables grâce à la pratique de l'art, de leurs capacités artistiques, tout comme de leur valorisation en suscitant en eux des vocations. Ce programme célèbre également l'insouciance et la création artistique des enfants. D'où le concept Bana'Arts.
Pour rappel, plusieurs expériences plus ou moins similaires au concept Bana'Arts ont déjà eu lieu à Brazzaville en 2016, 2017, 2018. Toutes ces éditions ont été possibles grâce à l'appui financier de l'Union européenne, de l'association Brazza Accueil et tout récemment de l'ambassade de France**. V.M.**

SANTE

Vers une politique de mutuelles sanitaires

Le Groupe d'action pour la santé et le développement communautaire (GASADECO) a célébré ses 20 ans d'existence sous le thème: *«Bilan et perspectives du mouvement mutualiste en Afrique Centrale»* le 20 décembre 2019 à Brazzaville, sous la houlette de son président Clovis Jean Vivien Ossebi. En présence des représentants des mutuelles de Brazzaville, du Tchad et de la République démocratique du Congo.
San Martin, spécialiste en matière de santé déclarait: *«La santé n'est pas un état absolu qu'on n'obtient pas sans effort, mais il faut l'entretenir en permanence»*. C'est en clair le travail que réalise la GASADECO sur le terrain, afin d'assurer une bonne santé à tous, parce que sans la santé, il n'y a pas de développement communautaire.
Le GASADECO est né d'une émission de priorité santé de la Radio France internationale (RFI), de la défunte journaliste française Colette Berthoud, qui dans les années 1990, animait une émission, dont l'invité avait été le directeur du Groupe de recherche en éducation pour la santé (GREPS). Au cours de cette émission, la journaliste avait évoqué avec son interlocuteur les moyens d'action qui relevaient de cette entité et les problèmes de santé publique qui prévalaient dans les pays en développement, en se référant également aux pays d'Afrique au sud du Sahara.
Organisation non gouvernementale à caractère socio-sanitaire et humanitaire, le GASADECO fut créé le 1 décembre 1999. Son champ d'action couvre le développement durable, la promotion de la femme, la lutte contre la pauvreté, l'assistance humanitaire, la promotion des mutuelles de santé, etc.
Le président de ce groupe s'est appuyé sur les estimations du Bureau international du travail (BIT) selon qui l'exclusion de la protection sociale en matière de santé touche aujourd'hui près de 80% de la population de la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne y compris le Congo. De multiples facteurs résument cette exclusion: nature de l'emploi, la législation, la qualité et le volume de l'offre des soins, les discriminations, les tabous…
Une exclusion préoccupante au regard de l'ampleur de la pauvreté. A cela s'ajoutent les conséquences négatives sur les dépenses publiques occasionnées par les crises économiques. Le secteur de la santé a été l'un des plus fortement affectés par cette situation, d'où la nécessité de la contribution des mutuelles de la santé pour pallier tant soit peu la question d'assurance maladie qui est encore un slogan dans beaucoup de pays.
Partageant l'expérience du Tchad dans le domaine de la mutualité, Espoir Moctar Mahamat a exposé sur les défis de la mise en œuvre de la stratégie santé universelle au Tchad. Pour atteindre une couverture sanitaire appréciable la volonté politique nationale affichée a été un facteur déterminant. Au Tchad par exemple, plusieurs textes sont agencés: la stratégie nationale de la Couverture santé universelle (CSU) en 2015; l'adoption du plan stratégique de la CSU 2017-2021; la validation de financement innovant par le Gouvernement; et l'adoption à l'unanimité par l'Assemblée nationale de la loi sur la CSU en juin 2019. Une expérience saluée par les participants.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Le Groupe BGFIBank

VOUS ADRESSE SES

Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France -Gabon - Guinée Équatoriale -
Madagascar - République Démocratique du Congo - Sao Tomé et Principe - Sénégal

www.groupebgfibank.com

BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

RAMATOULAYE, À PROPOS DE SON DÉPART DU GROUPE EXTRA MUSICA

«Notre départ est une révolte, un ras-le-bol!»

L'un des co-fondateurs en 1993 de l'orchestre Extra Musica, le batteur Ramatoulaye a décidé, en décembre dernier, et contre toute attente, de quitter le navire dont le capitaine est Roga Roga (Rogatien Ibambi Okombi à l'état civil). Avec d'autres dissidents, notamment le guitariste Sonor Digital, l'animateur Zaparo, le claviériste Obama, les chanteurs Levy, Kasumbalesa, Dido, etc., ils ont mis sur pied le groupe Extra Musica Nouvel Horizon qui se claquemure actuellement au studio D.M. Records, dans la capitale congolaise, pour préparer un opus prévu pour paraître courant ce mois. Peu loquace, celui dont le nom à l'état civil est Ramatoulaye Ngouolali s'est prêté à nos questions. Il explique la cause de son départ d'Extra Musica par une révolte, un ras-le-bol. Interview.

Ramatoulaye Ngouolali

Ramatoulaye, vous êtes l'un des co-fondateurs d'Extra Musica. Après plus de 25 années passées dans le groupe, vous avez décidé, contre toute attente, de débarquer du navire. Quelle est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase?

**En fait, on ne s'entendait plus bien dans le groupe. L'ambiance était devenue morose, malsaine. Il y avait trop de coup bas, trop d'injustices; on était soumis au diktat d'une seule personne. Ce qui n'est pas normal. Voilà pourquoi on a jugé mieux de partir.

Vous parlez de diktat, d'injustices, pouvez-vous être plus explicite?

**On faisait un travail dont on ne récoltait pas les fruits escomptés. On était soumis à la volonté d'une seule personne qui faisait tout à son gré. Je suis quand même cofondateur du groupe, quand on achetait par exemple des voitures aux membres du groupe, on ne me prenait pas en compte, j'étais marginalisé. On n'était pas bien payé...Bref, on en avait ras-le-bol. Du coup, on a pris la résolution de partir. Après tout, on est assez grands pour voler de nos propres ailes.

Que répondez-vous à ceux qui disent que quitter Extra Musica est un rêve que vous caressiez depuis longtemps? Et puis, chose curieuse tout de même, vous avez décidé de partir au moment où le patron du groupe était en voyage en France...

** C'est faux de dire que c'est un coup que nous planifions il y a longtemps. Il faut simplement dire que c'était un plan de Dieu. Il était temps qu'on quitte le navire pour voler de nos propres ailes. Et puis, quand Roga Roga est parti en France, il y avait déjà des problèmes, la maison était déjà en feu. S'il avait été sage, avant de voyager, il aurait fallu faire de son mieux pour qu'on aplanisse les divergences. Mais il est tellement imbu de sa personnalité qu'il n'en pas tenu compte. Conséquence: après son départ, la bombe a fini par exploser.

On sait qu'il y a eu des tentatives de réconciliation, de négociations, non?

**C'est vrai, mais le mal était tellement profond que moi, personnellement, j'ai refusé de jouer le jeu. Je préfère crever de faim que de continuer à vivre des brimades, des injustices. Ce n'est pas bien d'être hypocrite.

Votre premier test grandeur nature, c'était le concert que vous avez donné le premier jour de l'an, à Nkombo, dans l'arrondissement 6 Talangaï. Comment les choses se sont-elles passées?

**Le moins que l'on puisse dire est que c'était une réussite. En tout cas, tous ceux qui étaient là n'ont pas été déçus de la prestation qui leur a été offerte. Le spectacle a tenu toutes ses promesses, parce que c'est une affaire de Dieu.

Le deuxième test, c'est l'opus que vous comptez publier, que vous avez dénommé Choc. Est-ce par rapport à ce que vous avez vécu dans Extra Musica ou cela a une autre signification?

** Choc, justement, c'est par rapport à ce qu'on a vécu dans notre désormais ex-groupe. En fait, notre départ d'Extra Musica est le résultat d'une révolte, d'un ras-le-bol. On a supporté, supporté et ça a fini par exploser. Tu sais, même dans un couple, la femme ne divorce pas pour un problème d'un jour. Mais c'est la conjugaison de plusieurs problèmes.

Choc est un opus de combien de titres?

**Il comprendra trois chansons dont un générique.

Vous aviez annoncé qu'il serait sur le marché avant les fêtes de fin d'année. Que s'est-il passé, finalement, pour qu'il ne sorte plus?

**C'est vrai, on devait le publier avant les fêtes de fin d'année, mais nous avons connu quelques petits soucis qui ont retardé sa sortie. Zaparo, par exemple, qui est une pièce maîtresse du groupe était en voyage à l'étranger. Il fallait attendre son retour. Et puis, il faut qu'on livre au public un produit de très bonne facture. Il ne faut pas que nous soyons pressés, au risque de ne pas donner pleine satisfaction à nos fans.

Pourquoi avoir choisi comme nom Extra Musica Nouvel Horizon?

**Extra Musica, c'est parce que j'en suis l'un des cofondateurs. Nouvel Horizon, c'est pour marquer une nouvelle ère, une nouvelle vision, une nouvelle façon de voir les choses. Il s'agit de laisser toutes les mauvaises choses qu'on a connues dans le groupe où nous étions, les injures, les brimades, etc. Nouvel Horizon, donc, on doit travailler avec des contrats, chacun doit être payé comme il se doit. Il ne s'agit plus de payer les gens par rapport à l'humeur de quelqu'un. Un bon matin, tu peux te réveiller et décider de ne pas payer le dû de quelqu'un ou lui donner moins que ce qu'il mérite, sans avoir à rendre des comptes à qui que ce soit. Ce n'est pas normal.

Comment est structuré votre groupe?

**A vrai dire, pour l'heure, le groupe n'est pas encore structuré, comme tel. Pour le moment, moi et Sonor conduisons le navire. On attend de finir d'abord notre opus et puis, on verra le reste.

Pour finir, qu'avez-vous à dire à vos fans?

**Nous leur demandons de soutenir leur groupe. Ils ne seront pas déçus, qu'ils attendent leur opus qui sera sur le marché d'ici le 15 janvier prochain. Nous bossons dur pour les contenter. L'opus est composé de belles chansons. En tout cas, je ne sais pas si là où nous étions, nous avions composé ce genre de chansons. Les petits ont très bien chanté, avec des voix angéliques, c'est un opus qui promet des étincelles.

Propos recueillis par
Véran Carrhol YANGA

2e EDITION OLYMPIADES MATHEMATIQUES ET CONCOURS MISS MATHEMATIQUES

La finale prévue le 11 janvier prochain à Brazzaville

La Société mathématiques du Congo (SMG), en partenariat avec la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), a organisé, le 23 décembre dernier à Brazzaville, la demi-finale de la deuxième édition du concours Olympiades mathématiques et Miss mathématiques au lycée de la Révolution, à Brazzaville. L'organisation de ce concours entre dans le cadre de l'initiation des jeunes filles et jeunes gens à travailler davantage en mathématiques. Le concours a été organisé en présence de Basile Bossoto, président de la Société mathématiques du Congo.

Les élèves peandant le concours

Les récipiendaires avec les organisateurs du concours

Ils étaient, au total, 130 meilleurs élèves issus des écoles publiques et privées (12 lycées et 21 collèges de Brazzaville) à concourir pour 9 places répartis en 3 catégories.

La première, Miss Junior, a réuni des jeunes filles de collège ayant moins de 16 ans.

La seconde, Miss Senior, des jeunes filles du lycée de moins de 20 ans.

Et, enfin, Olympiades mathématiques, des jeunes filles et garçons de moins de 20 ans.

L'organisation de ce concours a eu pour but de dénicher les meilleurs élèves en mathématiques.

A l'issue du concours écrit, 9 apprenants ont été sélectionnés pour leurs performances.

Pour Miss Junior, par ordre de mérite, la première place est revenue à Mavoungou Tchianicka Soraya du CEG de la Fraternité, Watypo Gladicia Jennifer du collège moderne Lionil, Ngokouba Bonheur Bétricia du CEG Gampo Olilou B.

Miss Senior: Ibara Vernalla Lune Prodige (Moderne Lionil), Kissambou Waliton Elisa (Nganga Edouard), Ngatali Braniole Daniel Odilvie (Chaminade).

Et pour les Olympiades: Mbon Lauréate La Joie (Lycée de la Révolution), Ndinga Carolus Lemagnus (lycée de la Révolution), Ibala Demamboundy (lycée Savorgnan De Brazza).

A examiner les résultats de la première et de la deuxième édition, ce concours est dominé par le féminin (7 filles et 2 garçons).

Mbon Lauréate La joie, à 16 ans, appelle les jeunes filles à oser les mathématiques, parce qu'il n'y a pas que les hommes, les femmes aussi peuvent bien faire dans ce domaine. *«Ce n'est pas parce que c'est une matière difficile que je vais avoir peur de ça. J'aime les choses difficiles, c'est pourquoi j'ai choisi de le faire, il n'y a pas de particularité pour la femme»*, a-t-elle dit. *«Nous appelons à la volonté des responsables politiques pour le deuxième pas pour les élèves promus afin d'élever ce projet qui a toute sa raison d'être»*, a dit, pour sa part, Basile Bossoto.

Il faut signaler que ce concours s'est déroulé aussi à Pointe-Noire.

Les neuf candidats de Brazzaville et les neuf autres de Pointe-Noire vont s'affronter en finale le 11 Janvier 2020, dans la capitale congolaise.

Diachiley MASSAMBA (stagiaire)

INSERTION LEGALE

ADN Logistique «ADN», société responsabilité limitée Boulevard de Loango, zone industrielle portuaire. À côté de la société DIETSMANN, B.P.:885, Pointe-Noire

ADN Logistique «ADN», Boulevard de Loango, zone industrielle RCCM/PNR/15B202, Congo

FERMETURE DE LA SOCIETE

Suivant le procès-verbal d'assemblée du 07 octobre 2019, portant fermeture en date du 05 octobre 2019, la société a décidé à la fermeture.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 05 novembre 2019, sous le numéro 19DA1393.

À compter de cette date, la société est dissoute, les créanciers de ladite société sont invités à produire leurs créances au siège de la liquidation, dans un délai de 30 jours, à compter de la date de publication.

Pour avis.

AFRIQUE

2019 est passée…mais certaines images sont restées

Il y a eu, dans l'année 2019 qui vient de se refermer, beaucoup d'images que l'on pourrait retenir comme images de l'année. Elles sont nombreuses et n'invitent pas toutes à la gaîté ni à l'optimisme. Mais elles sont pour beaucoup d'entre elles des symboles de la bonne ou mauvaise santé du sport africain.

Qu'on retienne seulement cette image d'Eliud Kipchoge d'un symbolisme fort. L'athlète kenyan de 35 ans et au palmarès hors norme, déjà détenteur du record du monde du marathon en 2h01'39'' en 2019, est devenu le premier homme

Eliud Kipchoge

à parcourir les 42km de cette course sur macadam en moins de deux heures. En effet, il les a parcourus en 1h58'40'' le 12 octobre à Vienne (Autriche). Un nouveau record mondial non homologué par la Fédération internationale des associations d'athlétisme (IAAF) en raison des conditions particulières de cette course. Hélas! dirait-on. Il n'empêche. La radio BBC lui a décerné en décembre le prix de la personnalité sportive de l'année, et l'IAAF, un mois auparavant, l'a récompensé également pour son année exceptionnelle.

Qu'on retienne aussi la victoire de la sélection d'Afrique du Sud de rugby appelée ''Springboks''. Elle a décroché le 2 novembre le titre de champion du monde. Le troisième (après 1995 et 2007) de son histoire, en terrassant (32-12) l'Angleterre en finale. Pourtant elle avait entamé son parcours par une défaite face aux All Black. Elle a fini par monter en puissance au cours de ce Mondial organisé au Japon qu'il a remporté.

Qu'on se souvienne aussi des basketteurs africains évoluant en NBA (le plus grand championnat professionnel au monde), dont un Congolais nommé Serge Ibaka, qui ont fortement contribué au premier succès des Raptors de Toronto (Canada), première équipe non-américaine à remporter la finale de la NBA. Pour ce titre, Serge Ibaka a été invité spécialement à Brazzaville par l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo qui l'a reçu en sa résidence le 12 août. Le diplomate américain l'a présenté en modèle, pour la jeunesse congolaise…

Qu'on se rappelle des exploits de deux footballeurs africains évoluant en Angleterre, notamment à Liverpool: le Sénégalais Sadio Mané et l'Egyptien Mohamed Salah. Co-meilleur buteur du championnat anglais, ils ont aussi remporté la Ligue des champions européenne et lz super-ligue des champions. Ils ont été sans conteste décisifs pour leur équipe. On attendait leur consécration pour le Ballon d'or d'Europe, surtout Mané, mais il leur a échappé à la surprise d'une partie de l'opinion sportive internationale.

Qu'on se rappelle aussi la retraite sportive annoncée par l'un des meilleurs footballeurs du monde, le Camerounais Samuel Eto'o, à l'âge de 38 ans.

En jetant un regard sur le rétroviseur, on admire son palmarès. Sa gibecière est pleine: victoire aux Jeux Olympiques en 2008 et deux Coupes d'Afrique des nations (2000 et 2002) avec le Cameroun; trois fois vainqueur de la Ligue des champions d'Europe avec le FC Barcelone (2006 et 2009) et l'Inter de Milan (2010); quatre fois élu Joueur africain de l'année.

Qu'on se rappelle encore le défi de l'organisation que s'est proposé de relever l'Egypte. Ce pays a accepté d'accueillir au pied levé la 32e édition de la Coupe d'Afrique des nations de football, pour remplacer le Cameroun écarté par la CAF en raison du retard dans la préparation des infrastructures et de la situation sécuritaire précaire. Pour une CAN à 24 équipes, l'Egypte a réussi son pari.

Mais qu'on se souvienne aussi des très graves dysfonctionnements qui ont tourmenté la CAF et menacé sa crédibilité. Son président, Ahmad Ahmad, interpellé à Paris par la police judiciaire française, début juin, pour une affaire de corruption présumée et de harcèlement sexuel. Ce qui a conduit, entre autres, à la mise sous tutelle de l'instance par la FIFA qui a nommé la secrétaire générale Fatma Samoura déléguée auprès de la CAF.

Mais qu'on se souvienne surtout des déboires des sélections africaines, toutes disciplines confondues, dans les compétitions mondiales: du football au volley-ball, en passant par le basket, le judo, l'athlétisme, le handball, etc. Il y a longtemps qu'une telle situation s'était produite.

Joie et larmes mêlées au cours de cette année. C'est le symbole d'un sport africain qui marche vers son destin.

Jean ZENGABIO

Les Springboks champions du monde de rugby

L' ambassadeur des USA et Serge Ibaka

LUTTE TRADITIONNELLE

Le Pongo se cherche une place au soleil

En fin d'année dernière, la lutte traditionnelle est sortie de l'anonymat grâce au championnat départemental de Pongo organisé du 30 novembre au 1er décembre à Brazzaville. Mme Carole Ngouaka, présidente par intérim de la Fédération congolaise de lutte et de Grappling, fait découvrir cette discipline dans l'interview qu'elle a accordée à La Semaine Africaine.

**Pouvez-vous présenter votre sport, le Pongo?*

**C'est une lutte traditionnelle, analogue à la lutte sénégalaise sans frappe. Les combats, comme dans la plupart où la lutte traditionnelle existe, se disputent torse nu avec un morceau de pagne appelé Lingwanda, noué autour des fesses et entre les jambes.

**Madame la présidente, parlez-nous maintenant de votre fédération.*

**D'abord, nous nous inclinons devant la mémoire de notre président décédé. La fédération existe depuis trois ans, le mandant étant de quatre ans. Nous avons déjà organisés plusieurs activités en dépit des moyens financiers limités. Il y a eu la rencontre avec les lutteurs de la RD Congo; la mise en place des ligues départementales de Brazzaville qui compte 7 clubs, de Pointe-Noire avec 5 clubs et celle du Pool avec 4 clubs.

Dans les prochains mois, nous allons procéder à la mise en place de la ligue départementale de la Cuvette. Ce qui nous permettra d'organiser le championnat national. Depuis le décès de notre président, le bureau exécutif fédéral est démembré et ne compte actuellement que six membres.

**Un championnat départemental a été organisé à Brazzaville. Quel était son intérêt?*

**C'était une première expérience. Il a permis aux lutteurs de montrer leurs capacités, et de se distinguer au plan national. Il s'est agi aussi de faire la promotion de notre discipline qui est quelque peu méconnue. La lutte est très populaire en Afrique de l'Ouest, notamment au Sénégal, au Burkina Faso, au Niger, au Bénin, etc. Dans ces pays, elle dispute la vedette au sport-roi, le football. Notre ambition est de voir le Pongo devenir une passion pour nombre de Congolais et que ce sport soit reconnu au niveau national.

**Et que peut-on retenir de ce championnat?*

**Sept clubs affiliés à la Ligue départementale de Brazzaville ont participé à ce championnat: Olympique, Abeilles, Scorpion royal, Renaissance, Royaume de Dinosaure. Au total, 76 lutteurs répartis en cinq catégories: benjamins, cadets, écoliers, juniors et séniors ont participé aux matches.

**Qu'est-ce qu'il y a en vue?*

**Une série de manifestations, notamment le championnat national avec l'appui des partenaires, puisque nous ne bénéficions pas du soutien financier du ministère des Sports et de l'éducation physique. A travers vos colonnes, nous invitons les autorités sportives nationales de soutenir ce sport traditionnel qui fait ses premiers. Quant aux dirigeants de la fédération, ils doivent se serrer les coudes et donner la chance aux lutteurs pour que ce sport se développe….

Propos recueillis par Pascal BIOZI KIMINOU

NDLR: le Pongo est une lutte traditionnelle analogue à la lutte sénégalaise sans frappe. Pendant la séquence d'un combat, sur une grande place, on bat les tambours; les spectateurs de chaque camp chantent et battent les mains pour encourager leurs lutteurs.

Résultats techniques

Seniors. *65 Kg: Wilfrid Sendali (Or). Caleb Koba (Argent). Joris Mam pouya (Bronze). *75 Kg: Dieu-Bénit Kozoketé (Or). Saint-Fabrice Dinosse (Argent). Wilfrid Gnadaemomoko (Bronze). *85 Kg: Merveil Foundoussou (Or). Dorce Mbembo Dorce (Argent). Aimé Koumou (Bronze). *100 Kg: Ali Mouhamed (Or). Yannick Ossoko (Argent). Massamba Miambandila (Bronze).
Juniors. *65 Kg: Amour Bantsimba (Or). Jolifred Kakou (Argent). Oyombo Koumou (Bronze).
Cadets. *55 Kg: Ngatsé Sami (Or). Guichesse Olion (Argent). Garcia Ngonga (Bronze).
Ecoliers. *35 Kg : Rama Chaofi (Or). Merdi Andi (Argent). Fidrich Doular (Bronze).
Benjamins. *25 Kg: Michel Oba (Or). Jonathan Mabiala (Argent). Méchac Mbombongo (Bronze).

BASKET-BALL

Brazza Basket et Inter Club, champions du Congo!

Déjà champions de Brazzaville, Brazza Basket seniors dames et Inter Club seniors hommes ont glané les titres nationaux 2019, à l'issue des 37es championnats congolais de basket-ball organisés du 27 au 30 décembre dernier à Brazzaville.
Brazza basket s'est adjugé le titre en battant en finale l'Etoile du Congo par 53-51 au terme d'un match à rebondissements. Quant aux militaires messieurs d'Inter Club, après un suspens à la mi-temps (38-38), ils ont fini par prendre le meilleur sur l'AS La Grandeur qui perd ainsi le titre conquis en 2017: 82-73 (21-19, 17-19, 29-20, 25-23).
Les titres dans la catégorie Juniors ont échu à l'Avenir du rail aux dépens de GPGOS, en hommes, et à Communica de Pokola, en dames. En cadets, CARA est sacré champion national.
Les trophées de fair-play ont été attribués à l'Inter Club d'Ewo, en dames, et aux Jeunes Fauves de Dolisie, en hommes.
Ces championnats se sont déroulés à Brazzaville, après une année blanche et des incertitudes quant à l'avenir du basket congolais menacé par FIBA Afrique de sanctions pécuniaire et disciplinaire.

G.-S.M.

Princesse TATIE

« C'est vraiment trop, trop bon ! »

Le grand sucre
des petits bonheurs

SARIS Congo

POINTE-NOIRE

Chevron Congo lance la première foire scientifique pour les enfants

C'est du 23 au 24 décembre 2019 qu'a eu la première édition d'une foire scientifique à Pointe-Noire. Elle a été organisée par la société pétrolière Chevron Congo en partenariat avec le centre culturel Jean Baptiste Tati Loutard. Elle était destinée aux enfants allant des classes de CM1 à la 1ère, avec comme objectif principal de les encourager et les inspirer dans la poursuite de leurs études dans un domaine scientifique.

La promotion des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques se situe au cœur de plusieurs initiatives sociales pour Chevron partout où elle est présente. Aimer la science et découvrir la diversité des métiers scientifiques peuvent s'apprendre dès l'enfance, pour produire des scientifiques de talent, d'où l'objectif de cette première foire scientifique «I am science» (Je suis les sciences), a expliqué Madame Katia Mounthault-Tatu, directrice des relations publiques et institutionnelles de Chevron, lors de son allocution d'introduction. Signe de l'importance de cette foire scientifique, la présence du Député-maire de la ville de Pointe-Noire, Jean-François Kando, qui a procédé à l'ouverture de cette première édition, et celle de Monsieur Simon Kéléké, directeur général de l'Institut national de recherches en sciences exactes et naturelles et de Monsieur Jean-Baptiste Sitou, directeur départemental de l'enseignement primaire et secondaire, chargé de l'alphabétisation.

Intitulée «I am Science» (Je suis les sciences), la foire scientifique destinée aux enfants traduit l'engagement réel que la société Chevron Congo affirme vis-à-vis des élèves des établissements privés et publics de la ville de Pointe-Noire.

Etalée sur deux jours, la première foire scientifique, qui a réunit plus de 200 enfants allant des classes de Cm1 à la 1ère, a permis aux participants d'aller à la rencontre d'experts qui ont animé des ateliers sur des thèmes aussi variés que la robotique et le coding présenté par l'ingénieur Martine Yekel; les énergies renouvelables par l'inventeur Crépin Vital Nzaka qui a démontré comment une denrée comme le manioc permettait de générer de l'électricité; les enjeux de l'anatomie et de l'environnement par le Dr. Jean-Pierre Nkouendolo; et les enjeux des nouvelles technologies présentés par l'ingénieur Cyriaque Ovaga.

Les officiels

Tout au long de la première journée, les enfants ont également participé au jeu questions-réponses «I am science» dont les thématiques étaient nombreuses, la technologie, la physique, les énergies, les mathématiques, la chimie, ainsi que les sciences de la vie et de la terre (SVT).

Les participants

Le deuxième jour, les participants ont pu aller à la rencontre de cinquante de leurs collègues qui présentaient leurs projets scientifiques. Au terme de cette compétition, le jury composé d'experts a récompensé les meilleurs projets dans les catégories primaire, collège 1, collège 2 et lycée. Puis, parmi les heureux vainqueurs, quatre d'entre eux se sont vus attribué le prix Chevron Congo de l'Innovation. Il s'agit de: Aïcha Sheriff (17 ans, en classe de seconde) qui a présenté un projet sur la fabrication de bougies à base de graisses animales permettant une meilleure protection de l'environnement; Précieuse Louamba (13 ans, en classe de 3e) pour la création d'un cartable électrique permettant aux enfants de pouvoir lire le soir en cas de coupure d'électricité; Clèche Ibilitsana (11 ans en classe de CM2) pour la création d'un casque avec micro pouvant capter les pensées et les reproduire, utile aux sourds-muets; et Oscarine Owosso (12 ans, en classe de 4e) dont le projet portait sur la fabrication d'un détergent à base de coca-cola et de pâte dentifrice.

Cette première édition du savoir et du transfert de connaissances a enchanté tous les participants à l'unanimité. «C'est le meilleur cadeau que la société Chevron Congo pouvait nous faire», s'est exclamé un participant en cette période de fêtes de la nativité et de la Saint Sylvestre», quittant les lieux les bras remplis de cadeaux.

TOMBOLA «L'INCROYABLE NOËL» DE CANAL+ CONGO

Les lauréats de Pointe-Noire ont reçu leurs prix

Du 9 au 31 décembre 2019, la société Canal+ Congo a organisé une grande tombola dénommée «L'incroyable Noël», à Brazzaville et à Pointe-Noire, avec de nombreux prix à gagner: un téléviseur plasma HD 43 pouces, des groupes électrogènes, des téléphones portables et des bons d'achat à utiliser dans les supermarchés Park'n Shop.

Cette tombola a été ouverte à toutes les personnes abonnées ou réabonnées des chaînes de Canal+ qui, du 9 au 31 décembre 2019, étaient automatiquement sélectionnées et éligibles à la compétition. Chaque semaine des gagnants étaient sélectionnés; des personnes passant pour un quelconque achat dans une boutique Canal+ ou de payement mobile. Un tirage au sort désignait ensuite les futurs gagnants.

C'est ainsi que le 17 décembre 2019 Canal+ Congo a organisé le premier tirage au sort par voie électronique pour déterminer, d'une manière aléatoire, les gagnants du jour.

À Pointe-Noire, 50 personnes ont gagné des bons d'achats d'une valeur de 10.000frs par semaine, une a emporté chaque semaine le poste téléviseur HD 43 pouces, deux personnes ont gagné les deux groupes électrogènes offerts par semaine, et deux autres des smartphones.

Lange Moussabou,gagnante de l'écran plasma avec l'équipe de Canal+

Pebelo,gagnant de groupe électrogène avec l'équipe de Canal+

Le tirage a été fait en trois étapes; le dernier sera effectué en ce début du mois de janvier.

À Pointe-Noire, Lange Moussabou a gagné un poste téléviseur HD 43 pouces.

Deux groupes électrogènes ont été remis à William Missié et Pebelo et le téléphone a été emporté par Nadrick Mfouilou. *«J'ai juste payé l'abonnement de 5500, j'ai gagné l'écran plasma. Merci à Canal+ Congo pour m'avoir donné cette opportunité d'être parmi des gagnants. Car je n'y croyais pas vraiment. Je me disais que cette histoire de tombola était juste de l'arnaque, que c'était du faux. Aujourd'hui, je suis une gagnante de tombola. Je souhaite que cette initiative puisse se faire chaque année afin d'attirer plus de clients vers les produits Canal+»*, s'est réjouie Lange Moussabou, gagnante de l'écran plasma mis en jeu. C'était au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée la fin de l'année dernière, sous les auspices de Leger Ossombi Dira, responsable communication de Canal+ Congo.

Madocie Déogratias MONGO

INSERTION LEGALE

I.P.A. SERVICES SARL Pluripersonnelle.
Rond-point de la Victoire, route de la frontière, quartier Tchimbamba
B.P.: 88, Pointe-Noire

Imex promotion Afrique (IPA SERVICES), société à responsabilité limitée, rond-point de la Victoire, route de la frontière, quartier Tchimbamba,

RCCM: CG/PNR/10 B 1606, Congo

Aux termes du procès-verbal d'assemblée du 06 août 2019 portant fermeture de la société.
En date du 06 août 2019, la société a été déclarée dissoute et fermée.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 11 octobre 2019, sous le numéro 19 DA 1306.

Pour insertion

PARCELLE A VENDRE

La parcelle est située à un bel emplacement, au croisement de la rue Abala et l'avenue Marien Ngouabi dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï. Non loin de l'école de la liberté.

Pour tout contact aux fins de plus amples informations:

Tél.: 06 840 02 99 / 04 031 10 99.

#avotresoif
BQC
Business Quality Certification
ISO 22000
SYSTEM CERTIFICATION
Vival®
Eau Minérale Naturelle
Nouvelle
et Meilleure !
Vival
info@itecongo.com
www.itecongo.com
+242 06 606 11 11